

La cour du magistrat devenu un confessional

La cour du magistrat, à certains moments, se transforme en confessional, où les accusés se voient obligés d'étaler leur vie intime au grand jour. La semaine dernière, un père de famille; il a quater enfants en bas âge: Victor 4 ans; Gertrude, 2 ans; Roméo, 15 mois et Juliette, 1 mois, comparait devant la cour. Nous taisons le nom pour la bonne raison qu'il a promis de s'amender et de subvenir aux besoins de ses enfants et le nommer pourrait lui nuire au point de vue d'embauchage. La chose est suffisamment triste sans cela. Dans le cas qui nous occupe présentement, le mari, qui est de Malartic, en outre de ne rien fournir à sa femme de ce qu'il lui avait promis, a deux de ses enfants chez ses parents et n'est pas plus généreux de ce côté là. Le juge lui a fait promettre de remettre à sa femme un certain montant toutes les semaines, ce à quoi il a agréé.

La Croix-Rouge dépasse son objectif de \$1,039.50

La section Harricana de la Croix-Rouge, vient de terminer la compilation, faite par M. A. N. Drouin, secrétaire-trésorier, et communiquée à M. G. Yates, président de la campagne, des dons recueillis dans les diverses sections du vaste territoire ouvert par la branche Harricana.

Le grand total se chiffre à \$3,539.50 et se répartit de la façon suivante; n'oubliant pas toutefois que l'objectif était de \$2,500. En conséquence, tous ont droit à nos félicitations: membres du comité, organisateurs, collecteurs et bienfaiteurs. Donc voici comment se répartit le montant prélevé:

Employés de Siscoe Gold Mines \$215.00; Aumaque Mines, Ltd \$28.00; Ville de Val d'Or (Individuels) \$1,138.25; Employés de Lovicourt Goldfield Mines \$118.50 Sullivan Mines, Ltd \$148.25; Golden Manitou Mines, Ltd \$464.50; Ville de Bourlamaque (Individuels) \$357.00; Employés de Lamaque Mining Ltd, \$336.00; Sigma Mines, Ltd \$169.00; Shawkey Gold Mines \$155.00; La Corne Molybdenite Corp. \$71.00; Thompson River Area & Mining School \$31.00; Employés Miners Inc. Aumaque Mines \$43.00; Norbenite \$52.00; Lapaska \$36.33. Grand total: \$3,539.50.

Ceci ne comprend pas la mine Perron.

Combien coûtent 400 peaux de rats musqués?

Un certain c.r., ce qui ne veut pas nécessairement dire conseiller du roi, a failli se casser le cou en voulant sauter avec trop d'apréhension sur une occasion aussi rare; celle d'acheter à bon compte 400 peaux de rats musqués, qu'un certain Jean Plante lui offrait par le truchement du téléphone. Le pauvre c.r., a couru son mille et en ar-

(suite à la page 8)

208ième assemblée de notre Conseil municipal

Mesures pour l'observance de la loi d'admission aux cinémas
Tag-day les 22-23-24 juin

C'était, mardi soir, la 208ième assemblée du Conseil de Ville de Val d'Or. La séance fut longue, puisqu'elle se termina vers les minuit, mais d'autre part fructueuse, puisqu'on y décida de nombreuses questions tenues en suspens depuis plusieurs semaines.

M. A. Soucy, secrétaire-trésorier de la ville lut la correspondance accumulée depuis plusieurs semaines. Tout d'abord, il fut question du maintien de l'heure avancée jusqu'au 28 septembre 1947. On nota la concession par Val d'Or Mines Ltd, d'un terrain pour la construction de l'aéroport. On nous communique de Québec que les autorités prenaient des mesures pour empêcher les enfants de 16 ans de pénétrer dans les cinémas. Le Conseil approuva à l'unanimité la demande d'une charte, par la Cie d'Autobus de l'Abitibi, pour établir un service via Senneterre et Rose Lake, par Kiask Falls.

Il fut aussi question d'une lettre adressée par le ministère du Travail, au sujet du prix, très élevé, chargé par les figaros pour la coupe des cheveux. On approuva le

lancement d'un tag-day, pour les 22-23-24 de juin, au bénéfice de l'Oeuvre des Etudes Supérieures. M. René Villeneuve s'est vu accordé son permis pour la construction d'un garage, sous la raison sociale de Sigma Motor Sales, sur la rue Centrale, au coût de \$25,000, dépense qui sera répartie en deux ou trois ans. La famille Bolly a fait parvenir ses remerciements pour les sympathies offertes par la Ville à l'occasion de la mort du regretté juge Bolly. Deux chauffeurs de taxis: Ronald-Claude Gervais et Roger Houle, sur la recommandation du chef de police ont obtenu leur permis de chauffeur de taxis.

On accorda à M. Lachapelle la permission d'installer un restaurant sur le terrain de jeu, avec une entente au préalable avec la ligue du Sacré-Coeur. Val d'Or Coach (suite à la page 8)

Chasse aux renards . . . et chasse aux poules . . .

M. Henri Drouin et les mines

Prenant part au débat sur le budget, M. Henri Drouin, député d'Abitibi-Est à l'Assemblée Législative, a prononcé un discours fort documenté et très au point en traitant de façon spéciale la question minière.

Tout d'abord, il reprocha au Ministre des Mines de n'avoir qu'effleuré le sujet dans son discours.

C'est par le développement de nos ressources naturelles que nous éviterons une crise économique, dit-il. La production minière atteint maintenant \$255 millions, soit presque autant que la production agricole, dont la valeur est établie à \$274 millions. Bientôt, les mines rapporteront

(suite à la page 8)

Faire la chasse au renard est un sport très agréable, à ce qu'en disent les nemrods. Afire la chasse aux renards dans la ville de Val d'Or est encore plus savoureuse. Cette tâche, sur ordre péremptoire du maire, a été donnée en plein Conseil, mardi dernier, au chef de la police municipale, Gustave Girouard, grand chasseur devant le seigneur et la municipalité. M. Girouard est passé maître dans la chasse aux bandits, aux gamblers, aux ivrognes, aux femmes de moeurs douteuses. Il fait aussi l'autre chasse; la chasse au gibier. Sa figure s'est épanouie lorsqu'il reçut l'ordre du maire d'aller chasser le renard à Val d'Or dans un certain quartier où on en élève. Mais là où le problème se complique, c'est qu'il lui faut aussi, en même temps, faire la chasse aux poules, pas aux

(Suite à la page 7)

Une sexagénaire a raison d'un jeune sans culotte armé

Le courage d'une sexagénaire a eu raison de l'effronterie d'un jeune sans culotte de 19 ans, qui arme au poing, tentait de râfler la mise de quelques joueurs sur la table de jeu, en les tenant en joue. Autant fut grande la surprise inopinée du jeune bandit en herbe, qui en était à son deuxième coup d'audace, autant fut la surprise du bandit quand la sexagénaire qui se trouvait dans la chambre lui sauta dessus, le giflant et lui serrant le poignet de façon si ferme et énergique qu'il dut laisser tomber son arme, non sans avoir fait partir le seul coup de feu, la seule balle que logeait le magasin. La stupeur du jeune écervelé fut telle qu'il lâcha tout: argent qu'il venait de râfler d'une main sur la table et la petite carabine .22 coupée avec laquelle il avait mis les joueurs en joue en leur ordonnant de s'aligner le long du mur.

L'affaire s'est passée durant la

nuit de samedi à dimanche alors que quelques amis jouaient une petite partie de poker dans le sous-sol de la salle de quilles Val d'Or Bowling Alleys. Bien qu'il ne fut pas invité, le jeune bandit armé, Rosaire Grenier, fit explosion dans la salle et mit en joue les personnes présentes. On sait ce qui arriva par la suite. Mal lui en prit, parce qu'une fois désarmé, et alors sans défense, il eut maille à partir avec les joueurs qui maintenant jouaient à force égale et sans danger pour leur vie.

On doit féliciter encore une fois la police municipale pour ce beau coup. Le jeune homme qui fut appréhendé et conduit aux cellules avoua plus tard être celui qui avait perpétré un coup semblable il y a quelques jours passés, à Malartic dans des circonstances identiques. Cette première fois, il s'en tira avec facilité. Le sergent Larivière aidé des constables Boclair et Allard opérèrent l'arrestation.

Forum sur l'éducation à la Chambre de Commerce de Val d'Or

Exposé de la question par l'avocat Trempe — Participation active de tous les membres — on continuera l'étude de cet important problème.

La Chambre de Commerce Senior, qui a repris ses activités de plus belle pour le terme 1947-48, inaugura, mercredi soir, à son dîner hebdomadaire, en l'hôtel Lefebvre, une formule nouvelle destinée à créer de l'intérêt parmi les membres. Elle a entièrement réussi et la preuve, près de 25 convives-membres et invités étaient attablés, malgré la maussade température qui sévissait au dehors.

La nouvelle initiative, ou l'innovation consistait en une causerie-forum, au cours de laquelle un membre devait parler sur un sujet particulier, pour une période d'un quart d'heure. Une fois la causerie terminée, les membres avaient le loisir de le questionner, de lui poser des objections, d'exposer leur vue sur le sujet, la discussion devant être entièrement libre.

Mercredi soir, l'orateur invité à prononcer la causerie, n'était autre que Me Louis-Charles Trempe, avocat avantageusement connu dans tous les milieux de Val d'Or, et plus particulièrement de la magistrature où le juge et ses confrères ainsi que ses clients ont pu et su admirer ses qualités de plaideur hors pair. Le sujet: un sujet d'actualité qui intéresse tous les québécois grands ou petits, pauvres ou riches, instituteurs ou élèves, politiciens ou simples vo-

Au "smoker" de la Légion Canadienne

La légion canadienne, section de l'Abitibi, a tenu son "smoker" mardi soir, au Community Hall, à Bourlamaque. Un bon groupe de personnes s'était rendu pour la circonstance, et l'on remarquait pour la première fois dans le groupe, des membres du corps féminin de l'armée de la dernière guerre, qui étaient les invitées d'honneur, pour l'occasion. Il y en avait des trois armes: armée, marine et aviation ainsi que du corps des infirmières.

Me Christophe Taschereau, c. r., président de la Légion Canadienne, fit un discours de circonstance, relativement bref et fit remarquer, et insista sur ce fait unique de la présence de femmes de l'armée à une réunion de la Légion Canadienne.

La soirée fut des mieux réussies. Il y eut de la danse sous les airs entraînants d'un orchestre local.

teurs: L'EDUCATION, UN PLACEMENT.

Ce thème est d'ailleurs le thème de l'année pour tous les grou-

(suite à la page 8)

Annonces classées

A VENDRE

Brûleur à l'huile pour poêle à vendre. Deux feux. S'adresser Première maison, 91ème rue, après 5 heures le soir. Coût \$65, sacrifiera \$35., 5 mois d'usage seulement.

3FP-22-23-24

"Allées de Quilles—Equipe—Comptoir—Lunch offerts a prix de faille comprenant: 3 allées de quilles complètes en très bon état comprenant tables de comptage, dalles de retour, quilles, boules, epongeoir, etc.

Appareils électriques neufs suivant 1 poêle comptoir de table avec presse à "Hot Dog" et plaque pour chauffer saucisses; 1 Silex a trois cafetières; 1 poêle a patates frites; 1 machine à peler patates; 1 machine à trancher patates; Pour Informations vous adresser à A. Boisvert, Cochrane, Ont."

1-FC-24

A LOUER

Entrepot et cave à louer, sur la 31ème avenue en blais avec le bureau de poste. S'adresser à la Papeterie Val d'Or Qué. Tel. 570

J.N.O.

LOYER A ECHANGER

6 appartements à échanger pour 3 appartements. S'adresser: Sous-sol de la banque de commerce Val d'Or.

1-FP-24

CHAMBRES A LOUER

Chambres à louer meublées, eau chaude et froide. S'adresser à M. Léonard Chabot, 1020-1032 41ème Avenue, Val d'Or. Tél. 244 ou 321.

J.N.O.

HOMMES DEMANDES

TYPOGRAPHE DEMANDE

Compagnon typographe pour travaux de ville. S'adresser Imprimerie Val d'Or Printing Engg., 528 Avenue Centrale, Val d'Or.

J.N.O.

VENDEURS OU VENDEUSES DEMANDES

Dans chaque paroisse de l'Abitibi... Gagnez facilement \$2. par heure ou plus. Articles nécessaires dans chaque

UN TELEGRAPHISTE . . . (suite de la page 8)

le médecin. Il se rendit chez un pharmacien local, qui lui donna une potion pour soulager son malaise. Le pharmacien à son tour lui suggéra d'aller voir un médecin si son malaise continuait.

Royer se rendit à sa chambre et ne devait pas en sortir vivant. A la suite de la découverte macabre, les autorités de l'hôtel firent venir sur les lieux le Dr Jean Matton, qui ne put que constater la mort.

A l'enquête du coroner, présidée par le Dr Brousseau, de Malartic, on en conclut qu'il avait succombé à une crise cardiaque.

M. Royer laisse dans le deuil, son épouse, née Mae Hutchison, de Sherbrooke, un fils, Claude et une fille Micheline; un frère, Fridolin, de Montréal; un autre frère André, de Sherbrooke et probablement un autre frère et une soeur.

Le corps qui avait été transporté aux salons mortuaires, Marcoux de Val d'Or, fut déposé sur le train, mercredi après-midi, en direction de Montréal et Sherbrooke où il sera exposé dans les salons mortuaires Duranleau et Jalbert.

A la famille en deuil, nos plus sincères condoléances.

foyer. Grosse commission. Ecrivez immédiatement à: Paul M. Charland, B. P. 425, Malartic, P. Q.

1-FP-24

VENDEURS DEMANDES

"Avons besoin BON VENDEUR pour ville d'AMOS. Vous pouvez être votre propre patron et devenir tout à fait indépendant en détaillant de porte en porte nos 200 nécessités domestiques. 1 mois d'essai SANS RISQUE, pour renseignements, catalogue, écrivez à CIE JITO, B. P. 10, Station T. Montréal.

4FC-22-23-24-25

LIGUE DE BASEBALL

Il y aura assemblée mercredi soir prochain, à 8 heures, à l'Hôtel Val d'Or pour fins d'organisation de la Ligue de Baseball du N. O. du Québec. Les représentants des clubs Malartic, Sullivan, Val d'Or et Golden Manitou y sont invités.

J. A. Chantal, sec.

Avis légal

SOUS LA LOI DE FAILLITE AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE.

Dans l'affaire de l'actif de: Fernand C. de la Chevretière, Bijoutier.

BOURLAMAQUE, Qué.
(cédant autorisé)

AVIS est par les présentes donné que Fernand C. de la Chevretière, de Bourlamaque, Qué., a fait cession de ses biens, le 30ème jour d'avril 1947, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 12ème jour de mai 1947, à 3 heures de l'après-midi au palais de justice en la ville d'Amos (Heure avancée)

Pour avoir le droit de voter à ladite assemblée, il faut que les preuves des réclamations et les procurations soient déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Les personnes qui ont des réclamations à l'encontre de ces biens doivent les faire parvenir au gardien ou au syndic lorsqu'il sera nommé avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi, le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit, sans égard à ces réclamations.

ce 21ème jour de mai 1947

(Le Gardien) J. Luc Racicot,
Daté à Amos, Qué.,

Syndic autorisé.

Bureau:

Edifice A. A. Drouin,
AMOS, Qué. 9 mai 1947.

Avis légal

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT D'ABITIBI.

COUR SUPERIEURE

No. V-1035

LAMAQUE MINING COMPANY
LIMITED.

Demanderesse:

JOE SEFC,

Défendeur.

ORDONANCE

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.

VAL D'OR, ce 5 mai 1947.

le député-protonotaire,
(signé) M. Tessier.

Avis légal

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT D'ABITIBI.

COUR SUPERIEURE

No. V-1034

LAMAQUE MINING COMPANY
LIMITED.

Demanderesse:

MIKE PRISLUPCHAK &
JOHN MONAK.

Défendeur.

ORDONANCE

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.

VAL D'OR, ce 5 mai 1947.

le député-protonotaire,
(signé) M. Tessier.

Sigma Drug Sundries



CHEN YU *Spring Fever*

Pour vos ongles et vos lèvres... un rose ultra-riche rehaussé de teintes bleutées imitant le scintillement des diamants.

Laque, 75¢. Bâton à Lèvres, \$1.25.
Bel Ensemble—Laque, Bâton à Lèvres, Twincote, \$2.15.

COMBATTEZ LE FROID

Nous disposons d'un outillage moderne pour souffler dans vos murs, plafonds et entretoits la laine minérale granulée qui vous assurera d'une protection complète contre les pires intempéries de l'hiver.

HILL - CLARK - FRANCIS

LIMITED

Tel. 4000

Bourlamaque, Que.

Spécialités

Planchers

Couvertures

Tuiles Asphalte, caoutchouc, asbestos & plastic, couvertures de toutes sortes, construction et maintenance. Consultez nos experts et discutez vos problèmes avec eux.

Northern Flooring & Roofing Reg'd

1007, 31ème Avenue

Val d'Or

Tel. 583

Noubliez pas votre tribut floral
à l'occasion de la fête des MERES

CHEZ HELENE

Fleuriste

A leur nouveau local

752, 31ème Avenue,

Tél. 340-A

à deux portes du Château Inn

Repas a toutes heures

VENEZ VOUS RAFRAICHIR AU SPORTSMEN'S CAFE

Seul distributeur de la crème glacée

"MONT-ROYAL"

125, HOTEL DE VILLE J.A.L. AYOTTE, "Prop."
VAL D'OR

Nous sommes fiers de notre réputation à HOUSEHOLD FINANCE

Quand vous avez besoin d'argent naturellement, il vous le faut rapidement et vous voulez certainement faire affaire avec une organisation sur laquelle vous pouvez compter.

Nous sommes fiers de notre réputation et de notre passé. Et la chose a son importance, car lorsque vous voulez emprunter, vous tenez à procéder de la bonne manière.

Chez Household, vous pouvez emprunter \$50., \$100., \$500. ou jusqu'à \$1,000. rapidement. Vous n'avez qu'à indiquer le montant qu'il vous faut et le temps que vous voulez prendre pour le rembourser Téléphonez d'abord puis venez nous voir. Votre argent sera prêt—généralement le jour que vous en aurez fait la demande.

En 1946, plus de 200,000 personnes ont appris à compter sur le service amical de Household—un fait qui en dit beaucoup. Et rappelez-vous que votre prêt Household Finance est fait rapidement et sans délai.

HOUSEHOLD FINANCE

Corporation of Canada

FORTE DE 60 ANS D'EXPERIENCE

La plus importante et la plus ancienne compagnie de petits prêts
au pays comptant 41 bureaux dans 34 villes

Marcel Blain, gérant

768, 3e rue, 2e étage, au-dessus de T.B.S. Ltd.
VAL D'OR, P. Q. Téléphone 497

Heures de bureau: 9 à 5 ou sur rendez-vous
Prêts consentis aux citoyens des villes voisines



Le médecin vous a-t-il conseillé un support?
UN
SPENCER
vous donnera ce dont vous avez besoin parce qu'il sera dessiné, taillé et fait individuellement pour vous, et vous uniquement.

Madame
H. Desjardins

Marchande
de supports Spencer
215, 1ère Rue B. P. 245
VAL D'OR

SUPPORTS DE Dessin SPENCER
pour l'abdomen, le dos et les reins

Val d'Or Domestic Laundry Reg.

Jean Alix, prop.

714 21ème Avenue,

Tél. 425

Vous offre un service de buanderie
prompt et courtois

3 sortes de lavage: Humide — séché — repassé.

Essayer une fois notre service, c'est l'adopter.

Un sténographe transcrit son propre témoignage

On aura tout vu à la cour du magistrat de Val d'Or. Des lingots d'Or, du bric à brac, des exhibits de tout acabit. Ce que nous n'avions pas vu, c'est un sténographe officiel, en l'occurrence M. Paul Boucher, qui écrit son propre témoignage en sténographie alors qu'il était témoin dans une cause de parjure. Et d'autre part, le greffier de la Cour, Me Raoul Grégoire, qui rendit témoignage dans la même cause dut quitter son siège momentanément pour le reprendre ensuite et transcrire son propre témoignage.

Il s'agissait de la cause du Roi vs Albert Bélisle, dont le témoignage en cour, dans la cause de son frère, fit douter le tribunal. Il comparaitra aux assises, au prochain terme.

* * *

Chez Hélène, la fleuriste vient de déménager

Chez Hélène la fleuriste, a quitté son ancien local en face du Bureau de Poste, mercredi dernier, pour prendre possession des lieux où était installé autrefois le café Chigago, à proximité du club Morocco et du Château Inn.

Ce nouveau local, très spacieux, et transformé du tout au tout à l'intérieur, sera de beaucoup plus pratique que l'ancien et facilitera le travail des employés tout en aidant à donner un service encore plus rapide et plus complet à la clientèle.

TEMPERATURE

Dimanche: Beau et chaud
Lundi: Temps couvert
Mardi: Neige
Mercredi: Neige diluée par le soleil
Jeudi: Neige abondante

Cette chronique n'indique pas les prévisions atmosphériques mais les précisions du temps qu'il a fait.

Mariages

Nous avons le plaisir de noter les mariages:

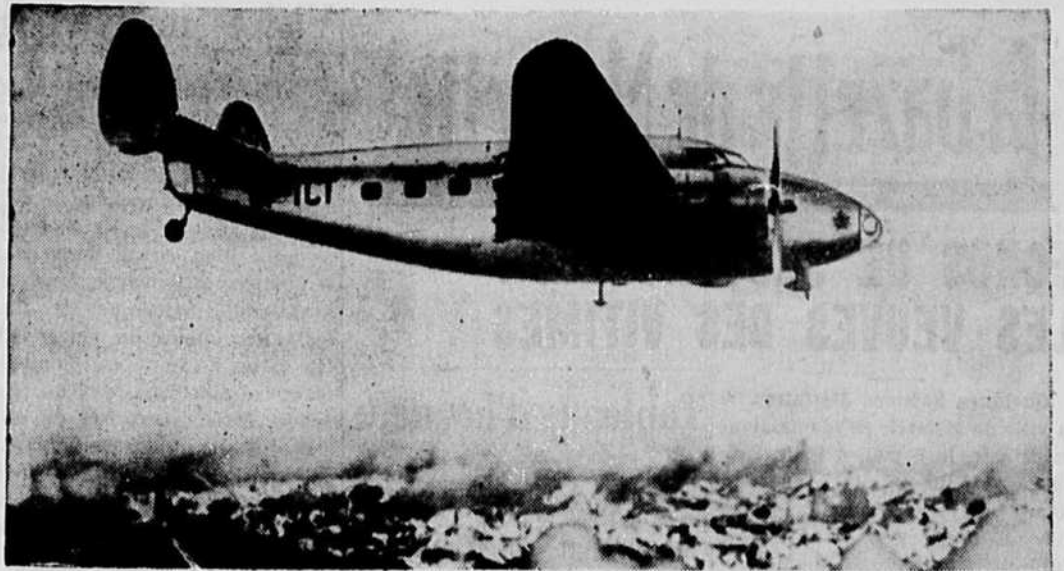
LAVOIE-BELISLE, qui fut béni en l'église Saint-Sauveur les Mines, jeudi dernier. Mlle Lavoie, Reyna, est la fille de M. et Mme Oscar Lavoie (Julie Kemp), de Bourlamaque. Elle est native de Lefavre, Ontario. M. Reynald Bélisle, est le fils de M. et Mme Ubald Bélisle (Hélène Harvey) de Montréal. Il est natif de La Tuque.

* *

ST-AMOUR-BELIVEAU, qui sera béni, samedi, le 10 mai, en l'église St-Sauveur les Mines. Mlle Laurette St-Amour, est la fille de M. et Mme Auguste St-Amour. Elle est native de Montcerf. M. Honoré, alias Omer Bécerf, M. Honoré, alias Omer Béliveau, est le fils de M. et Mme Benjamin Béliveau (Adélina Richard). Il est natif de St-Célestin, comté de Nicolet.

* *

CARDINAL-FORTIN. En l'église St-Laurent de Palmarolle, sera béni, le vingt mai, à 9 h. 30, le mariage de Mlle Rita Cardinal,



Un avion d'Air-Canada manque à l'appel; on croit qu'il s'est écrasé dans le Déroit de Georgie; 15 personnes étaient à bord.

Nouveau cordon bleu pour l'hôtel Sigma

La salle à diner de l'hôtel Sigma a été redorée au cours de la semaine dernière. Nouveau jeu de lumière; peinture d'un blanc et d'un vert pastel, ce qui lui donne un aspect rajeuni.

Une fois ce travail terminé, M. Armand Bouffard, qui était sans cuisinier est parti pour Montréal, en quête d'un nouveau cordon bleu. Nous espérons qu'il sera heureux dans son voyage, pour la plus grande satisfaction de tous,

fille de M. et Mme J.-H. Cardinal et de M. Théo Fortin, de Val d'Or, fils de M. et Mme Oscar Fortin. La réception après la cérémonie aura lieu à l'hôtel Victoria, à La Sarre.

300 milles de chemins pour les colons

A une interpellation de M. Henri Drouin, m.a.l., l'Honorable Jos-D. Bégin, ministre de la Colonisation vient d'annoncer que son ministère projette de construire 300 milles de chemins cette année dans les 18 paroisses de colonisation qui s'ouvriront en Abitibi.

Certains travaux sont complétés en ce qui concerne les cantons suivants: Vassan, Senneville, Piedmond, Guenne, Rousseau, Paradis Lavergne, Chazel, Deshous, Béarn Miniac, Vassal, Bernetz, Coigny, Despinassy, Hurrault et Laas.

Le Ministre a également fait part qu'en 1945, 43.44 milles de chemins nouveaux avaient été construits et 140 milles en 1946.

CLINIQUES DE PUERICULTURE

Mai 1947

Val d'Or, le 13, de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 p. m.
Cadillac, le 14, de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 p. m.
Malartic, le 16, de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 p. m.
Senneterre, le 27, de 2 heures à 4 p. m.

* * *

CLINIQUES ANTITUBERCULEUSES

Taschereau, le 13, de 2 heures à 4 p. m.
Macamic, le 14, de 10 heures à midi.
La Sarre, le 21, de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 p. m.

LA MAISON DE MEUBLES

Stuart-Paterson

annoncent l'ouverture de leur nouveau magasin

9 et 10 mai

Situé coin Perrault et 8ième Rue à Bourlamaque

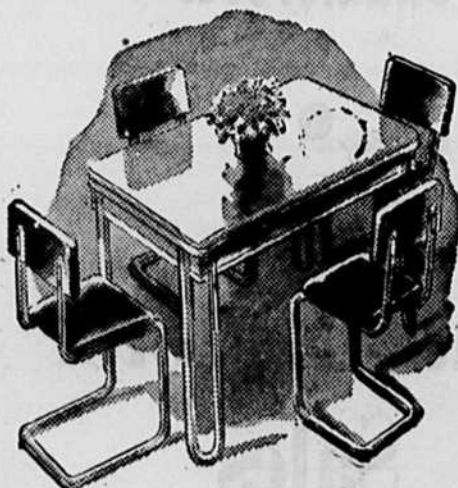
Tel. 476

Chaises chromées

Rég.: \$10.50

Special **\$8.95**

Tables: \$39.95



Spéciaux d'ouverture!

CHESTERFIELDS

Reg.: \$149.00 spéc. \$129.00
Rég.: \$172.50 spéc. \$159.00
Rég.: \$210.00 spéc. \$189.00
Rég.: \$250.00 spéc. \$219.00
Rég.: \$265.00 spéc. \$239.00
Rég.: \$269.00 spéc. \$249.00
Rég.: \$340.00 spéc. \$319.00
Rég.: \$395.00 spéc. \$365.00

Valeurs sans égales dans le matériel à rideau: Popeline de coton — Marquise — Voile — Tissu "Monks" de bonne qualité — Cretonne — Mobilers de cuisine.

FAUTEUIL BERCANT
recouvert de cretonne, trois
couleurs différentes Spéc. \$13.95

ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE
D'AMEUBLEMENT DE CUISINE
ET DINETTE De \$84.50 en montant

MOBILIERS CHAMBRE A COUCHER
3 et 4 morceaux De \$89.50 et plus



La marque de
qualité et de
valeur pour
l'ameublement
de la maison.

De nombreuses années d'expérience avec les plus grands détaillants au Canada dans le domaine de l'ameublement (T. Eaton Co.) et notre service d'achat directement des manufacturiers réputés nous permettent de vous offrir la meilleure qualité au plus bas prix.

NOTRE BUT

Satisfaction dans chaque transaction

NOTRE PROMESSE

Dans cette période où tous les prix montent nous nous engageons à les maintenir au plus bas niveau possible tout en sauvegardant nos standards et la qualité.

NOTRE PRIX

Il compétionne les plus gros vendeurs de la province
Un prix pour tous

SUR DEMANDE : CONSEILS DONNES GRATUITEMENT POUR LA DECORATION INTERIEURE

La Gazette de Malartic

FONDS DE SECOURS POUR LES VEUVES DES VITIMES

Quelques hommes d'affaires de la ville de Malartic se réunissaient lundi soir, le 5 mai, à l'Hôtel de Ville, dans le but de former un comité qui sera chargé de prélever un fonds de secours, dont l'objectif serait d'une somme minimum de \$5,000.00 pour venir en aide aux veuves des victimes de la catastrophe de la mine East Malartic. Les instigateurs de ce mouvement MM. Harry Kuntz et Liguori Albert firent d'abord part de leurs intentions au maire de la ville, qui à son tour fit une enquête personnelle sur la situation financière de ces familles dont le résultat fut la réunion du 5 courant, convoquée pour discuter le projet de cette campagne. Le maire Dumas fut nommé président de ce comité et L. C. Savard, secrétaire-trésorier. Cette campagne qui portera le nom de "FONDS DE SECOURS AUX VEUVES DE LA TRAGEDIE DE MALARTIC" commencera le 12 mai pour finir le 31 du même mois.

Le comité central de cette campagne composé de M. Harry Kuntz, Bennie Cleman, Jacques Miquelon, Armand Dumas et C. A. Fox s'occupera du travail d'organisation de cette campagne. M. T. Hunter fut chargé de sa publicité. Après une courte discussion de la manière dont l'argent collecté serait distribué il fut unanimement décidé qu'il serait versé à ces familles sur une base de rente annuelle.

* * *

Notes sociales

Lucien Dubé qui était parti le printemps dernier pour opérer un commerce à Palmarolle est revenu à Malartic avec sa famille.

* *

M. Alfred Paré et Charles Leblac du Rapide VII visitaient leur ancien concitoyen de Destor L. C. Savard de Malartic.

* *

Ont assisté à l'initiation des 3 degrés de l'Ordre des Chevaliers de Colomb à Noranda le 4 mai, Oscar Surprenant, Grand Chevalier, Paul Morin secrétaire-financier, Albert Maurais, Oscar Chamberland et Emile St-Jarre. Paul Eugène Boutin à cette occasion a fait connaissance avec la fameuse Chèvre.

* *

M. J. Letendre de Montréal visitait Malartic par affaires au commencement de la semaine.

* *

Quelques-unes des élèves les plus avancées de l'école St-Martin, accompagnées de leur principal, M. C. E. Charbonneau, faisaient une visite à l'imprimerie du Star ces jours derniers dans un but d'étude.

* * *

FEU TRAIAN LUCACI

Les funérailles de Traian Lucaci, âgé de 43 ans, qui fut tué accidentellement lors de l'accident de la mine East Malartic, ont eu lieu à Timmins la semaine dernière. L'inhumation eut aussi lieu à ce dernier endroit. M. Lucaci laisse une tante qui réclama le cadavre et s'occupa des frais funéraires.

Tableau d'honneur

Résultat des examens du mois 1947 à l'Ecole St-Martin Section Française: (premiers de chaque classe):

- 11ième année: Thérèse Lanoix,
10ième année: Gisèle Doucet,
9ième année: Claire Gauthier, Denise Labonne, Jacqueline Robitaille,
8ième année: Denise Blouin, Alberte Bernier, Pierrette Vachon,
7ième année: Georgette Veilleux, Léonie Lanoie, Rena Boucher,
6ième année: Lilliane Perron, Ruth Hurley, Gertrude Benoît,
5ième année A: Adrien Turgeon, Jude Lemaire, Gérard Boucher,
5ième année B: Lise Gagné, Louise Bilodeau, Madeleine Bilodeau,
4ième année A: Ambroise Richard, Marcel Coulombe, Serge Bourque,
4ième année B: Luce Gagné, Madeleine Beaupré, Audrey Lemaire,
3ième année A: André Soumis, Léopold Morin, Maurice Abud,
3ième année B: Pauline Vachon, Jeanne Chartier, François Gervais,
3ième année C: Jacques Trudel, Magdola Jacob, Marcel Grondin,
2ième année A: Luc Cavanagh, Clément Charest, Jean-Guy Beaupré,
2ième année B: Louissette Senechal, Jeanne Mance Massé, Gisèle Carpentier,
2ième année C: Colette Marcoux, Léo Roy, Jeannine Tremblay,
1ère année A: Micheline Chabot, Richard Gervais, Michelle Bélanger,
1ère année B: Nicole Gagné, Diane Bernier, Robert Cajolais,
1ère année C: André-Jean Provost, Jetan-Charles Morin, Patricia Charest.

Section Anglaise

- Grade 10: Mary Ann Lawliss,
Grade 9: Joseph Corbeil,
Grade 8: Cecil Wall, Loretta Pellarin, Gordon Gauthier,
Grade 7: Patricia Kelly, Catherine Kawalchuck, Linda Riva,
Grade 6: Maurice Hamel, Donald McDougall, Lucien Tremblay,
Grade 5: Ann McDougall, Jeannette Lawliss, Georgina Kelly,
Grade 4: Isabel Marson, George Kelly, Lucie Pellarin,
Grade 3: Marie McGuire, Lucia Marson, Paul Kostulick,
Grade 2: Bettie Thériault, Edward Mattiuz, Beverly Jorda,

Visite industrielle

Vendredi le 2 mai, Mlle Jacqueline Robitaille, élève de 9ième années, donnait aux élèves de l'Ecole St-Martin le compte rendu d'une visite aux ateliers de l'Imprimerie Goldfields News, en ces termes: Bien chers compagnons et Compagnes. Nous visitâmes, hier avant-midi, invités par M. Hunter, l'imprimerie de notre ville. Les élèves de 8e, 9e et 10e années française ainsi que ceux du High School étaient favorisés de cette visite. Nous étions accompagnés de monsieur le Principal et de nos titulaires. Parlons premièrement du commencement de l'imprimerie. L'imprimerie a été inventée par Gutenberg vers 1440, mais depuis bien des perfectionnements ont été apportés. Jusqu'au XVe siècle, on n'eut que des manuscrits c'est-à-dire des livres écrits à la main, travail qui prenait parfois des années et coûtait des prix exorbitants. Un peu plus tard, on se servit des premiers caractères typographiques qui consistaient en des lettres mobiles de bois, séparées les unes des autres et qu'on alignait pour former des mots. Dans la suite on substitua à ces bois des caractères métalliques: L'imprimerie était inventée.

Ce qui fit, pendant notre visite, le plus sensation chez certains élèves ce fut la linotype, machine pourvue d'un clavier manœuvré par les mains habiles de Mlle Annie Oswald. Cette machine sert à former une ligne à l'aide de plomb fondu projeté dans le moule formé par l'assemblage des matrices. Cette ligne est ensuite disposée dans un cadre appelé châssis. D'autres élèves encore étaient impressionnés par la vitesse de la presse et par l'habileté dont faisait preuve le pressier qui la manœuvrait. Les regards se concentraient tantôt à la presse, tantôt à la linotype, mais de toutes les machines de l'atelier ce fut cette dernière qui par ses complications captiva le plus l'attention.

Après que notre curiosité fut satisfaite et que les renseignements furent terminés, deux élèves remercièrent au nom de leurs compagnons et compagnes, en anglais et en français, le généreux propriétaire et nous reprîmes ensuite le chemin de retour, heureux d'avoir augmenté le bagage de nos connaissances sur cet art de l'imprimerie.

(signé) Jacqueline Robitaille, 9ième cours de l'Ecole St-Martin, Malartic.

* * *

Les quilles à Malartic

L'équipe de quilles des dames de l'Epicierie Béland est sortie victorieuse dans les joutes finales lundi le 5 en battant l'équipe de la Pharmacie Malartic. Le capitaine de l'équipe Béland, Mme Giroux, dit que ses joueuses se montrèrent d'une habileté sans précédent en gagnant trois parties successives.

Grade 1: Elisabeth Watson, Maureen Morton, Colleen Jeans.

Examen spécial en sténographie: Cours Bilingues canadiens, Québec.
Français Anglais Moyenne
Gisèle Francoeur (11ième cours) 90% 100% 95%
Thérèse Lanoix (11ième cours) 95% 80% 88%
Monique Laflamme (11ième année) 92% 79% 86%

ATTENTION!

GARAGISTES

ET

PARTICULIERS

Nous disposons d'un assortiment complet de toutes pièces changeables pour les modèles Chevrolet, Pontiac Oldsmobiles, Buick, Cadillac et camions G. M. C.

SPECIALS

Moteurs complets pour les mêmes marques ci-dessus énumérées.

Central Motor Sales

944, rue Royale

Tél. 265

(voisin de l'hôtel Château Malartic)

MALARTIC, Que.

Courrier de Perron

Journée d'étude de l'U.C.C. à Landrienne Abitibi

RECITAL BIEN REUSSI

Un récital de chansons françaises, par la maîtrise mixte de l'école catholique de Perron, a obtenu un franc succès vendredi soir dernier, 25 avril. La population a envahi en peu de temps l'école étroite et n'a pas ménagé ses applaudissements à l'endroit des artistes "en herbe".

Cette soirée musicale couronnait de gaieté le grand tirage en cours depuis deux mois pour la mise sur pied d'une bibliothèque scolaire. Cette raffle a elle aussi rapporté un succès inespéré; les recettes se chiffrent à plus de \$250.00. C'est dire que notre salle de lecture sera dotée de volumes aux titres aussi nombreux que variés.

A la séance du soir, les chanteurs de l'école ont interprété les mélodies suivantes: 1—"Marie ta fille" (Théodore Botrel) 2—"La Cabane à sucre" (Albert Larrieu) Duo Miles G. Paquin et C. Magny. 3—"La Berceuse aux Etoiles" (Vercollier); Duo Miles Jacqueline Paquin et Liliane Lavallée. 4—"La Prière en famille" (C. E. Gadbois) 5—"Le Baiser de la Langue française" (M. E. H. Chantillon) 6—"La légende des flots bleus" (Christiné et Dalbert) 7—"La Colombe" (Yradier) 8—"Maman" (Maurice Yvain); solo Mlle Alberte Paquin; 9—"Le Moulin" (C. Augé).

Le principal de l'école M. Albert Gervais, qui avait lui-même organisé cette manifestation artistique, après avoir lancé le grand tirage, il y a deux mois, accompagnait ses choristes, et les guidait de l'oeil tout en chantant sa partition. Ce concert miniature inaugurerait officiellement et publiquement le piano que la Commission scolaire achetait en janvier dernier.

En quelques mots bien choisis, M. J. A. Boulay, président de cette réunion, et Président de la Commission scolaire, félicita les élèves de l'école pour la qualité de leur chant et remercia l'organisateur de la fête. Ensuite, M. A. Bourret exposa brièvement mais clairement les avantages culturels de la saine lecture et démontra la nécessité des bibliothèques locales.

Le Principal félicita enfin les parents de leur excellente collaboration et les exhorta à épauler les professeurs dans leur tâche dure et délicate; après quelques mises au point salutaires, il remercia la population entière de son intérêt à la chose scolaire et procéda finalement au tirage proprement dit. Le sort se jouait sur 5 magnifiques prix dont voici les

Continuant la coutume établie depuis quelques années, le Syndicat de l'U. C. C. de Landrienne, Abitibi, tenait, le 28 avril, sa journée d'étude annuelle qui constitue une révision de tout le travail d'étude et de réalisations accomplies au cours de l'année et l'élaboration d'un programme d'action pour l'avenir.

A dix heures précises, l'assemblée était ouverte par le vice-président M. Joseph Loranger; environ 50 membres étaient présents et les études portèrent sur les sujets suivants. Le Syndicat de l'U. C. C.; la Beurrerie de Landrienne; la Caisse Populaire, le Chantier coopératif et le Syndicat coopératif agricole.

Le Syndicat de l'U. C. C.

Le secrétaire, M. Henri Desjardins, présente une revue annuelle et démontre qu'au cours de l'année écoulée, quatre assemblées régulières ont été tenues et des résultats considérables ont

généreux donateurs; ils sont tous de Val d'Or:

- 1—une lampe-bridge, gracieuseté de M. J. E. Bérard, agent de Simpson;
- 2—un set de lampes-boudoir, hommages de Self-Hardware;
- 3—un cendrier sur pied fourni par la Cie Légaré;
- 4—un set de vaisselle en pyrex (11 morceaux), donné par Atchison Davis;
- 5—un grille-pain, don de Randall Davis.

En regard de ces prix, la chance favorisa respectivement: MM. René Lapointe, de Perron; M. McIsic, de Perron; Jean-Paul Rouleau, de Landrienne; Mlle S. Chartier, de Val d'Or; et M. L. Kaplan, de Bourlamaque. Nos félicitations à ces heureux gagnants.

Le prix spécial réservé à tous les vendeurs fut gagné par Jean-Paul Imbeault, tandis que deux autres garçonnets: Guy Lalonde, Henri Lévesque, et une fillette: Jacqueline Lévesque se classaient ex-aequo premiers vendeurs avec 9 livrets à leur crédit. Un prix a été attribué à chacun d'eux.

Plus de cent dollars ont été versés à cette occasion au fond de la caisse de bibliothèque par des maisons d'affaires de Montréal, de Toronto, de Québec, de Val d'Or, Bourlamaque... etc.

A tous, nous adressons un merci bien sincère.

été obtenus; il signale d'abord la transformation du Cercle de l'U. C. C. en Syndicat professionnel, le travail d'études et la réalisation de 200 heures de travaux mécanisés selon la politique du ministère de l'agriculture, l'organisation de fortes représentations aux congrès des bûcherons tenu à Macamic en juin dernier et au congrès de l'U. C. C. tenu à Amos en août dernier et l'organisation des loisirs dans la paroisse par l'achat et l'opération d'une machine de projections animées etc...

Le Beurrerie de Landrienne

Au cours du printemps, par suite d'une maladie assez sérieuse du propriétaire de la Beurrerie, en vue d'en assurer le fonctionnement, le Syndicat de l'U. C. C. signait un contrat par lequel il assurait le fonctionnement de la beurrerie dans les conditions les plus avantageuses possibles et pour le propriétaire et pour les patrons; le Secrétaire donna un bref rapport des opérations à date et qui augurent d'un assez bon succès pour l'année en cours.

La Caisse Populaire

M. Gérard Caron, gérant de la Caisse Populaire, fit un bel exposé de la situation de la caisse et démontra à la grande surprise de toute la population que notre Caisse populaire, fondée le 1er mai 1939, compte actuellement 251 sociétaires sur un total de 100 familles; depuis sa fondation, La Caisse populaire a reçu \$2,935.43 en capital social, \$98,819.88 en épargnes; les sociétaires ont emprunté \$106,023.50; des bénéfices de \$4,260.47 ont été réalisés; les entrées durant cette période se totalisent à \$1,094,672.94.

Le Chantier coopératif

M. Julien Audette, gérant du Chantier coopératif, nous fait part qu'au cours du dernier exercice, environ 20 bûcherons ont fait parti de cette organisation et qu'ils ont fait une coupe de bois pour la Cie International Paper au Lac Granet qui se totalisera à environ \$23,000.00; le salaire moyen des hommes se monte à environ \$7.00 par jour et il est prévu un surplus d'opération qui donnera environ \$2.00 par journée d'homme.

Le Syndicat coopératif agricole

M. Henri Desjardins, gérant du Syndicat coopératif agricole, nous fait part qu'actuellement nous avons 70 membres en règle; que notre Syndicat fondé le 12 avril 1941 a fait un chiffre d'affaires de \$344,471.20; la vente des produits agricoles des membres s'est totalisée à \$28,872.36, les surplus

Malartic

CHEZ LES DAMES AUXILIAIRES

Les Dames Auxiliaires de l'Eglise Unie se rencontraient dans une réunion de couture, mardi soir le 22 avril, pour la confection d'objets qui seront mis en vente lors de leur bazar qui aura lieu à l'automne. Pendant qu'un nombre des seize membres présents s'occupaient à des travaux de couture, les autres étiquetaient les livres d'une bibliothèque dont l'ouverture aura lieu mercredi, le 30 avril de 7 à 9 heures p. m. Les livres seront en montre au bureau du Star, rue Royale, et le public est invité à y assister.

Confiscation

224 bouteilles de bière de marque ontarienne ont été confisquées à l'Hôtel Prince de Malartic samedi après-midi, le 3 mai, par les sous-inspecteurs Côté et Adams de la Police des Liqueurs de la Province de Québec.

Les détenteurs de permis pour la vente de la bière dans la province de Québec ne peuvent vendre que la bière fabriquée dans la province même, suivant la loi du Québec.

5 ans de pénitencier

Rosaire Grenier de Malartic âgé de 19 ans, accusé d'avoir commis un vol à main armée le 22 mars, au Malartic Bowling Alley et de s'être emparé de la somme de \$21.00, accusé aussi d'avoir tenté de commettre un autre vol à main armée à Val d'Or, le 4 courant a comparu devant le Magistrat Félix Allard en cour du Magistrat le 6 mai. Il a été trouvé coupable et condamné à 5 ans de pénitencier. En entendant prononcer sa sentence l'accusé s'est évanoui et a dû être transporté dans sa cellule par les policiers.

Notes sociales

M. W. Archer de Toronto était à Malartic par affaires au début de la semaine.

Mme Clarence Wilton accompagnée de ses fils est partie vendredi, le 2 mai, pour visiter des amis à Kearns, Ont.

d'opérations à \$18,587.62 et la ristourne à \$5,676.55.

Projets et orientation

Le Syndicat de l'U. C. C., réalisant qu'il est important d'agrandir le plus rapidement possible la terre en culture, vient de décider de négocier un contrat d'environ 1,000 heures avec M. Clément Blais de St-Marc de Figury, pour travaux de défrichage et labour mécanisés. Le Syndicat continuera aussi d'organiser les loisirs dans la paroisse et à cette fin, une séance de vues animées sera organisée. Le Syndicat se propose aussi de tenir régulièrement ses assemblées et il ne fait aucun doute que tous les membres trouveront grand profit de suivre très attentivement toutes les réunions qui se tiendront.

Assemblée générale spéciale du Syndicat coopératif agricole

Profitant de la tenue de la journée d'études, le Syndicat coopératif (Suite à la page 7)

Il y a toujours un bon programme au

THEATRE MALARTIC

DIMANCHE - LUNDI
Les 11 - 12 mai

Darryl F. Zanuck présente

DANA ANDREWS

Boomerang!

with JANE WYATT - LEE J. COBB

MARDI - MERCREDI
Les 13 - 14 mai

Les Affaires sont les Affaires

avec Chas. Vanel Renée de Villiers et Jacques Baumert

TERROR TRAIL

avec Chas. Starrett Smiley Burnette

JEUDI seulement
Le 15 mai

LADIES' MAN

avec Eddie Bracken Virginia Welles et

Radio's Big Time Big Action Program

On the Screen for the First Time

BIG TOWN

A Paramount Picture starring PHILIP HILLARY ROBERT REED - BROOKE - LOWERY with VEDA ANN BORG - BYRON BARR CHARLES ARNT - NANA BRYANT

VENDEDI - SAMEDI
Les 16 - 17 mai

MARK WELLINGER presents

Sonny Ann Tofts Blyth

Swell Guy

with **Ruth WARRICK**

WILLIAM GARGAN - THOMAS GOMEZ MARY NASH - JOHN LITEL



Photographie des trois enfants de M. Robert Poltras, un des douze emmurés de la tragédie survenue à la mine East Malartic. De gauche à droite: Lise, 19 mois, Gisèle, 5 mois et Lucille, 30 mois.

La Gazette d'Amos

RAPPORT DU COMITE DU TIMBRE DE NOEL DE L'ABITIBI

Pour l'information de nos lecteurs, nous publions un compte-rendu des recettes du Comité du Timbre de Noël de l'Abitibi qui accuse la recette intéressante de \$4628.25 et la recette nette de \$3,219.17.

Une lettre de Me Laval Goulet, secrétaire, exprime la gratitude du Comité à l'égard des souscripteurs et informe ceux-ci que cette année, il n'y aura pas de colonie de vacances à La Ferme. Me Goulet en donne la raison et formule l'espoir de voir fleurir à nouveau cette belle oeuvre sociale et humanitaire au cours de l'été 1948.

AMOS, 24 avril 1947.

Cher Monsieur et Collaborateur,

Il me fait plaisir de vous transmettre aujourd'hui le rapport détaillé de la Campagne du Timbre

L'un des nôtres à l'honneur

L'un des nôtres vient d'être l'objet d'une belle manifestation d'estime de la part de ses confrères étudiants en Pharmacie à l'Université de Montréal. Il s'agit de M. Léo Gosselin E. E. Ph., fils de M. et Madame J. E. Gosselin d'Amos.

En effet ces jours derniers, cet étudiant a été élu au poste de secrétaire-trésorier de la Faculté de Pharmacie.

Un correspondant de Montréal nous apprend que ce brillant élève prend une part prépondérante à toutes les organisations universitaires. Comme question de fait, lors de la dernière revue BLEU ET OR, il a joué un rôle de premier plan comme interprète et compositeur de l'opéra "Le Barbier de sa Fille" une parodie du "Barbier de Séville" qui remporta les honneurs de la revue.

Nous prions M. Léo Gosselin de vouloir bien accepter nos plus sincères félicitations.

* * *

Initiation à Amos

Dimanche le 18 mai prochain, le Cercle Notre-Dame du Rosaire des Filles d'Isabelle procédera à une initiation dont la Salle Paroissiale d'Amos sera le théâtre.

Une cinquantaine de jeunes filles s'y sont déjà inscrites comme candidates.

* * *

Deuil à M. et Mme Florent Bacon

M. le docteur et Madame Florent Bacon viennent d'être plongés dans le deuil par le décès de M. Evariste Chatel, secrétaire-trésorier de la paroisse de Ste-Famille d'Aumont, survenu le 28 avril dernier. M. Chatel était marié à la soeur de Madame Bacon, qui avec son mari s'est rendue assister aux funérailles qui ont eu lieu jeudi le 1er mai à Ste-Famille d'Aumont.

A M. le docteur et à Madame Bacon, nous offrons nos plus sincères condoléances.

de Noël. J'aurais préféré, vous le faire parvenir plus tôt, mais des circonstances incontrôlables ne m'ont pas permis de satisfaire votre légitime curiosité.

Nous avons aussi le regret de vous informer, qu'il n'y aura pas, l'été prochain, de colonie de vacances. Les Clercs St-Viateur de La Ferme construiront, avec l'octroi du Gouvernement une école d'agriculture moyenne, alors que nous pourrions surmonter cette difficulté, mais après examen attentif de la question, nous devons avouer qu'il est humainement impossible, à moins de vouloir dépenser inutilement et infructueusement votre argent, d'organiser une colonie de vacances.

Il nous faudrait pour cela acheter tout l'ameublement nécessaire pour fins de cuisine et de dortoir, ce qui serait dispendieux en plus de n'avoir pas de local pour loger les enfants.

Dans les circonstances, nous devons remettre à l'été 1948, la prochaine colonie de vacances. L'argent du timbre de Noël restera en caisse.

Nous vous remercions de la bonne collaboration reçue de vous l'an dernier, et nous vous prions de nous croire,

Vos tout dévoués,

Le Comité du Timbre de Noël.
par Laval Goulet,
* * *

Elu directeur de la Chambre de Commerce

Il y a une couple de semaine, nous avons publié le résultat des élections de la Chambre de Commerce de l'Abitibi pour l'année courante.

Le personnel du secrétariat de cette organisme a oublié dans son rapport le nom de M. Conrad Drouin, marchand de chaussures, de notre ville, bel et bien inscrit dans la liste des nouveaux officiers. M. Drouin a été élu directeur en obtenant l'un des plus grands nombres de voix du scrutin de liste.

Voici qui complète le rapport de cette élection et nous profitons de l'occasion pour féliciter le nouvel élu.

* * *

AUX PARENTS DES ELEVES DE NOS ECOLES

Connaissant l'intérêt que vous portez à l'éducation de vos enfants, nous sommes assurés de votre collaboration pour mener à bon terme, l'organisation d'une distribution solennelle de prix en juin prochain, pour nos écoliers et écolières de la paroisse de Ste-Thérèse d'Amos.

La Commission Scolaire, à même son budget annuel désire récompenser raisonnablement les élèves des trois écoles de la paroisse, mais elle croit que vous serez heureux de seconder ce projet en offrant une contribution financière pour acheter des prix spéciaux destinés aux élèves les plus méritants, en instruction religieuse, français, mathématiques, politesse, bonne conduite, propre-

La partie de cartes des Artisans

Plusieurs centaines de personnes ont pris part dimanche dernier dans la soirée à la partie de cartes organisée à la Salle Paroissiale par notre succursale des Artisans Canadiens-français.

A la table d'honneur on pouvait voir, M. le docteur Joseph Dion, patron du district et Madame Dion ainsi que M. France Brien, B. S. A. président de la succursale et Madame Brien. On remarquait aussi dans l'assistance M. le chanoine Rosaire Lapointe, aumônier des Artisans et M. l'abbé Armand Gendron, vicaire à la cathédrale.

M. le président Brien souhaita la bienvenue à tous et remercia les orateurs des prix de présence et des autres prix décernés au gagnant de chaque table de cartes. Il procéda aussi au tirage d'une magnifique lampe sur pied offerte par M. J. B. Boutin marchand de meubles et qui échut à M. Léon Lemay. Quatre jeunes filles étaient entrées en concours pour la vente des billets de ce tirage. M. Brien proclama leur classement dans l'ordre suivant: Mlles Marcelle Trudel, Thérèse Neveu, Florence Lavoie et Adrienne Tremblay.

Madame Edmond Hamel d'Amos fut l'heureuse gagnante du prix de présence réservé aux dames. M. Gérard Martel se vit remettre celui réservé aux hommes. Ces deux prix avaient été donnés par M. et Mme Brien. Tous les prix gagnés aux tables de cartes avaient été offerts par des Artisans et leurs familles. M. Yvon Limoges, propagandiste des Artisans remit à M. Brien 2 cadres représentant chacun un projet de drapeau canadien. Ils échurent à M. J. H. Lemay, en reconnaissance de son dévouement à la cause des Artisans et à M. Brien, représentant la famille comptant le plus grand nombre d'Artisans présents dans la salle.

té, etc.

Vous pouvez faire parvenir votre contribution au directeur où à la directrice, par l'entremise de vos enfants, ou encore en le remettant vous-même au secrétaire de la Commission Scolaire, Monsieur E. Bérard.

Comptant sur votre coopération pour récompenser généreusement les louables efforts de vos enfants, au cours de l'année scolaire 1946-47, nous sommes heureux d'être, Vos tout dévoués,
LES COMMISSAIRES.

Funérailles de M. Hormisdas Carignan à St-Félix de Dalquier

Mercredi le 23 avril à 9.00 a.m. en l'église paroissiale de St-Félix de Dalquier, ont eu lieu les funérailles de M. Hormisdas Carignan, cultivateur de cet endroit, décédé le 21 du même mois. Une foule considérable y a assisté.

M. l'abbé Henri Paré, curé de St-Félix a fait la levée du corps et le service divin a été chanté par M. l'abbé Paul-Henri Carignan, de Trois-Rivières, neveu du défunt, assisté de M. le curé Paré comme diacre et de M. l'abbé N. Richard, procureur du Collège d'Amos, comme sous-diacre.

Porté par M. Gérald Sabourin, le drapeau de la Ligue du Sacré-Coeur précédait le cortège, M. Evangéliste St-Laurent portait la croix. Les porteurs étaient MM. Sylvio Langlois, Joseph Bellemare, Fernand Racette, J. B. Carignan, Eugène Lemieux et Charles Leblond. La chorale de St-Félix à laquelle s'étaient joints plusieurs membres de celle d'Amos a chanté la messe de Requiem de style grégorien. Les solistes ont été MM. Paul Boutet, France Brien, Jacques Brien, R. Bilodeau, Gérard Duguay et Alfred Demers. M. Vital Lemieux touchait l'orgue. La quête a été faite par MM. Sylvio Langlois et Joseph Bellemare.

Parmi les personnes de l'extérieur, présentes dans l'assistance, on remarquait M. le juge Félix Allard, MM. L. T. B. De Grosbois, Edmond Carrière, J. Primat Cossette, Rosaire Roux, Joseph Simard, Maurice Rivard, Rosaire Baril, Charles Hudon, Zoel Gariépy et Georges Guillemette.

L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial dans le lot de la famille.

Amos célébrera la fête de Dollard

La Locale des Artisans, en collaboration avec la Commission Scolaire, tentera de réveiller notre patriotisme, du 19 au 25 mai prochain.

Grâce à la bienveillance des commanditaires des programmes diffusés par la Radio, nous pourrions donner le programme suivant, tous les soirs de la semaine, à 6.30 hres ainsi que samedi à 12.00 hres.

Lundi le 19: M. France Brien de la Locale des Artisans annoncera l'ouverture de la semaine de Dollard.

Mardi le 20: M. Arthur Drouin parlera au nom des Routiers.

Mercredi le 21: Une jeune fille prononcera une allocution au nom des Guides.

Jeudi le 22: La Commission Scolaire fera entendre un de ses représentants en faveur de la gent scolaire.

Vendredi le 23: Un membre du Comité de l'Association des Parents & Maîtres parlera du patriotisme dans la famille.

Samedi le 24: à midi; M. Julien Fleurant avec quelques amis présentera Dollard et ses compagnons.

Samedi soir, le 24: M. le Dr Joseph Dion, patron de District des Artisans, clôturera la Semaine de Dollard.

Nous osons croire que la variété du programme ci-haut décrit saura intéresser notre population.

AU CINEMA ROYAL

AMOS

Samedi le 10, dimanche le 11 et lundi le 12 mai

"LA FEMME QUE J'AI LE PLUS AIMEE"

avec Arletty, Mireille Balin et Lucien Baroux

Mardi le 13 et mercredi le 14 mai

"DRESSED TO KILL"

avec Basil Rathbone, Nigel Bruce et Patricia Morrison
aussi

"SHE WROTE THE BOOK"

avec Joan Davis, Jack Okie et Mischa Auer

Jeudi le 15 et vendredi le 16 mai

"BANDIT OF SHERWOOD FOREST"

avec Cornel Wilde, Anita Louise et Jill Esmond

Samedi le 17, dimanche le 18 et lundi le 19 mai

"LA RABOUILLEUSE"

avec Fernand Gravey, Susy Prim et Pierre Larquey

A VENDRE

MOTEURS DIESEL

50 c v.

85 c v.
(en magasin)

125 c v.

H. GUYON & FILS

Vendeur autorisés pour:

WAUKESHA MOTOR CO.
et INTERNATIONAL HARVESTER CO.

C. P. 266

Amos,

Tél. 69-B

La Gazette d'Amos

INITIATION DE CHEVALIERS DE COLOMB LE 11 MAI

C'est le 11 mai qu'aura lieu à Amos une initiation aux trois degrés de l'Ordre. Voici le programme de la journée:

- 8 hres a.m. Rassemblement à la salle du conseil
- 8.45 hres a.m. Départ en groupe pour la cathédrale
- 9.00 hres a.m. Messe à la cathédrale
- 10.30 hres a.m. premier degré
- 1.30 hres p.m. deuxième degré
- 3.30 hres p.m. troisième degré

Les premier et deuxième degrés seront conférés par les Officiers du Conseil d'Amos. Le troisième degré sera conféré par le Député de District no 9, Monsieur J. Armand Colette assisté du Dr Aimé Leduc et de Me Albert Leblanc de Valleyfield. La cérémonie de l'initiation sera sous la présidence du Député de District no. 8, Docteur Jean Matton de Val d'Or.

Tous les chevaliers sont cordialement invités à assister à cette journée colombienne qui promet d'être des plus intéressantes.

* * *

Le courrier de La Ferme

Le 20 avril, avait lieu la clôture de l'année des étudiants en agriculture. Dans la salle paroissiale, à 8.00 hres, le R. P. Curé présidait la lecture des notes, la distribution des prix et la collation des Certificats de Capacité agricole.

En 11^{ème} année les trois premiers furent MM. Clément Larose, Charles-Emile Cossette et André Marchand. Presque tous les Finissants couronnèrent leurs cours d'hiver par l'obtention de leur Diplôme en science moyenne d'agriculture. Ce sont: MM. Jean-Marc Lemelin, Charles-Aimé Gonthier, Georges-Etienne Robitaille, Joseph Lapointe, Gérard Lord, Adrien Soumis, Gérard Gonthier et Guy Larivière.

Quelques pièces de chant et l'interprétation bien rendue du drame terrien "Reste Paysan" agrémentèrent la soirée intime et laissèrent aux assistants des pensées élevantes et joyeuses avec un intéressant dernier souvenir du stage d'hiver des élèves à La Ferme.

Au début de la séance, le R. P. Directeur explique pourquoi la fin d'année actuelle comportait un cachet spécial de simplicité et d'intimité familiale: Mauvais état des chemins, petit nombre d'élèves et devancement de la sortie à cause de la construction de la nouvelle Ecole d'Agriculture. Il remercia chaleureusement l'assistance, les donateurs de prix, professeurs et élèves et tous ceux qui ont contribué à faire passer une bonne année d'étude au petit groupe de jeunes agriculteurs.

Et pour terminer, le bon Père Curé développa trois idées laissées en forme de devise de bonheur: "Bon esprit, bon sens et bonne humeur," qui caractérisa nos étudiants. Il fit ensuite remarquer que depuis onze ans que les religieux ont entrepris leurs oeuvres

Mlle Jeanne Simard expose quelques unes de ses oeuvres

Il y a une couple de semaines, à tout instant un attroupement se formait en face de la Pharmacie Bigué et l'on voyait les regards de ces curieux se fixer sur l'une des vitrines qui évidemment offrait au public un spectacle inaccoutumé.

Puisque l'exemple entraîne nous avons suivi ce flot humain à peine interrompu et nous nous sommes vu en présence d'une exposition de peinture, ni plus ni moins. En effet, plusieurs toiles de grands dimensions étaient disposées avec art dans cette vitrine, signées du nom de l'une de nos jeunes Amossoises: Mlle Jeanne Simard, fille de M. le docteur et de Madame J. E. Simard.

Il y a des gens que tous les Beaux-Arts intéressent. Nous sommes de ceux-là. Toutefois nous aurions bien mauvaise grâce de poser au critique d'un art que seuls les véritables initiés peuvent apprécier à sa juste valeur. Voilà pourquoi nous avons demandé à une autre artiste de chez nous, Mlle O. St-Onge, de nous communiquer sur cette exposition de peinture ses impressions que nous nous faisons un plaisir de livrer à nos lecteurs:

"Les toiles exposées par Mlle Jeanne Simard sont d'une belle tenue générale. C'est d'abord "Paysage Laurentien" une grande toile broyée avec vigueur et fermeté dans les riches teintes de l'automne. Vient ensuite: "Marine Bretonne", une grande toile exprimant avec succès la douceur et la poésie des brumes de la mer. "Paysage d'hiver" est d'un bel effet de lumière. C'est une petite toile dans les nuances du soleil couchant. Elle représente des montagnes et de vieilles maisons canadiennes. Dans ces reproductions, le rendu, l'interprétation, la couleur et l'inspiration sont l'oeuvre personnelle de l'artiste. Le dessin seul a servi comme document. "Lac Gauvin": voici une petite toile d'après nature. Au premier plan, un vieux camp rustique, en perspective, un coin de la campagne et du lac. Les tons vibrants du ciel font contrastes avec le soleil brillant de notre région. "Nature morte": petite toile équivalente à une étude présentée de façon artistique; coloris riche et distingué"

Cette exposition a suscité un vif intérêt en notre ville et l'on peut dire que toute notre population a pu y jeter un regard en déambulant par la première Avenue.

On nous informe que Mlle Simard continue la pratique d'un

à La Ferme, il y a eu 252 élèves d'inscrits, 102 finissants et 95 diplômés.

De plus, il a plu au bon Dieu de récompenser les sacrifices des religieux en choisissant parmi leurs élèves 11 des leurs, qui sont prêtres ou novices Clercs de Saint-Viateur, lesquels seront bientôt suivis par quelques autres encore.

Courrier de La Motte

NAISSANCES

Né le 9 février, Jos-Florent-Marc-André, enfant de M. et Mme Edgar Perron (M.-Rose Michaud). Parrain et marraine: M. et Mme Ulysse Perron de Malartic, oncle et tante de l'enfant.

Née le 31 mars, Jeannine-Anne-Marie-Gisèle, fille de M. et Mme Ludger Murray (Antoinette Naud) Parrain et marraine: M. et Mme Gédéon Naud, grands parents de l'enfant.

Né le 2 février, Jos-Raoul-Gilles, enfant de M. et Mme Robert Demers (Yvette Guay). Parrain et marraine: M. et Mme Raoul Demers, oncle et tante de l'enfant.

Né le 8 avril, Jos-Cyrille-Denis, fils de M. et Mme Léon Saillant (Géraldine Antil). Parrain et marraine: M. et Mme Cyrille Bolduc de Montréal, oncle et tante de l'enfant, représentés par M. Gérard Villeneuve et Mlle Thérèse Picher.

Née le 26 avril, Marie-Anne, enfant de M. et Mme Raoul Demers (Lucienne Langevin). Parrain et marraine: M. et Mme Lucien Demers, grands parents de l'enfant.

Née le 27 avril, Marie-Ghislaine-Paulette, fille de M. et Mme Paul-Emile Guay (Juliette Soucy). Parrain et marraine, M. et Mme Henri Soucy, de Rouyn, grands parents de l'enfant. Porteuse: Mme Elie Bélanger tante de l'enfant.

COMMUNION SOLENNELLE

M. le curé Henri Deschesne, commencera mercredi prochain, le 30 avril le cathéchisme préparatoire à la communion solennelle. Une trentaine d'enfants suivront ces exercices.

NOS MALADES

Ont été hospitalisés récemment à l'Hôpital Ste-Thérèse d'Amos, Mmes G. Giasson, M. St-Amant, Léo Bolduc, John Perron et M. Gérard Durant;

Heureusement, toutes ces personnes sont en bonne voie de guérison.

NOTES SOCIALES

M. Florian Leduc, instituteur, est de retour de Montréal où il a passé la vacance de Pâques.

M. Pierre Ouellet est allé à Rouyn au cours de la semaine.

M. Raymond Rochon est de retour d'un voyage d'affaires dans la métropole.

M. et Mme Henri Soucy, de Rouyn, sont les hôtes de M. et Mme Paul-Emile Guay.

M. Emile Ross est de retour d'un voyage d'affaires à Montréal.

M. Dominique Roy, de Val d'Or, a rendu visite à M. et Mme Gérard Giasson.

MM. et Mme Arthur Trotier et Paul Thibodeau sont allés à Val d'Or pour assister au mariage de M. Ls-Jos. Contré avec Mlle Pierrette Clément.

art pour lequel elle est manifestement superbement douée. Nous lui souhaitons tout le succès qu'elle mérite. On ne saurait trop encourager la culture d'un si beau talent.

JOURNEE D'ETUDE . . .

(Suite de la page 5)

tif agricole tenait une importante assemblée pour étudier et modifier les règlements qui le régissaient autrefois: plusieurs modifications importantes furent apportées à la constitution et notamment, à l'avenir, il faudra que tous soient membres de l'U. C. C. pour pouvoir jouir du privilège et des droits du Syndicat. Il a également été décidé à l'unanimité que dans un avenir rapproché, le Syndicat ne fera affaires seulement avec ses membres et que ces derniers devront signer un contrat aux termes qui seront déterminés par le bureau de direction. Un bel esprit coopératif s'est manifesté au cours des discussions

M. Adélard Leboeuf est de retour d'une promenade qu'il a faite dans sa famille à Shawanigan.

M. Hervey Cloutier est allé à Toronto par affaires, au cours de la semaine.

M. Alcide Soulard est allé à Val d'Or ces jours derniers.

M. et Mme Jean-Philippe Turcotte se sont rendus à Noranda pour chercher leur fils Raoul, qui était à l'Hôpital Youville.

Mlle Irène Thellen est allée à Landrienne visiter sa famille.

Mlle Marie-Paule Perron s'est rendue à Montréal récemment.

qui se sont faites dans une atmosphère de calme et de franche cordialité. La clôture de cette fructueuse journée d'études s'est terminée par une séance de vues animées à laquelle assistaient environ 150 membres et tous, après une journée si bien remplie, s'en retournèrent heureux, d'appartenir à des organisations si utiles, travaillant d'une façon aussi efficace à l'amélioration des conditions sociales et économiques de notre population.

Henri Desjardins, sec.

CHASSE . . .

(suite de la page 1)

poules de luxe, mais aux vraies de vraies..

Devant faire cette chasse en même temps, il a devisé d'ouvrir la porte du poulailler et d'y laisser pénétrer les renards. De cette façon d'une balle deux feux. Comme bien vous le pensez, maîtres renards auront tôt fait de faire disparaître les poules tout en se gavant à leur aise.

Nous reparlerons de l'issue de cette chasse captivante la semaine prochaine et nous vous raconterons toutes les péripéties.

G. G.

* * *

La plupart des graves accidents aux passages à niveau ont lieu à des endroits pourvus de protection spéciale telle que: lumières, barrières ou surveillants, en plus des affiches d'avertissement ordinaires.

A VENDRE

1 tracteur TD 9 "International" avec Bulldozer
1 camion "Ford" de 2 tonnes muni d'un moteur neuf

S'adresser:

Superior Lumber Ltd
a/s M. Georges Rouleau, gérant,
ROULEAU SIDING, Abitibi, P. Q.



C'est comme neuf!

Vous pouvez égayer toutes les pièces de votre maison avec NARVO — un fini de grand luxe. Choix de couleurs éclatantes, séchage rapide et longue durée!

NARVO
LE PLUS CHIC FINI AU CANADA
MURPHY PAINT CO. LTD. MONTRÉAL - TORONTO

Ferronnerie

G. A. Brunet Inc.

Tél. 130

AMOS

Kinsmen invités du Rotary

Jeudi soir dernier, 1er mai, les membres du club local Kinsmen étaient les invités du Club Rotary Bourlamaque-Val d'Or, à leur lunch hebdomadaire, en la spacieuse salle à dîner de l'Hôtel Bourlamaque.

A cette occasion, quarante rotariens étaient les hôtes de trente Kinsmen. Une franche camaraderie caractérisa ce dîner dont le plat de résistance fut le concours encyclopédique; les questions furent habilement préparées par les rotariens Maurice Scott, Roland Faucher et Jim Davis et non moins habilement résolues par les équipes Taschereau-Schlitt, Downey et Day, des Kinsmen et Everest-Boyle-Brassard et Baillargeon du Rotary. Cette dernière équipe eut la palme par une très faible marge.

Ce dîner était présidé conjointement par MM. Art. Hastie et Chris. Murphy, respectivement présidents des Clubs Rotary et Kinsmen.

* * *

Et de trois!

Trois de nos citoyens bien connus fêtaient leur anniversaire de naissance, en fin de semaine. Il nous fait plaisir de la leur souhaiter des plus agréables, et Ad Multos Annos. Il s'agit en l'occurrence de MM. Phil Cousineau, gérant de la ville, H.-A. "Archia" Soucy, secrétaire trésorier de la ville et de M. Albert, le chargé des travaux publics.

Nos meilleurs vœux à l'heureux trio dont les noms ont été mentionnés sur les ondes de C. K. V. D.

* * *

M. HENRI DROUIN...
(suite de la première page)

plus que l'agriculture elle-même.

On ne réalise pas assez l'importance de cette industrie, dit M. Drouin. Elle emploie au Canada 107,000 personnes et assure la subsistance d'un dixième de la population. Or, il n'y a qu'un pour cent de notre sol qui ait été prospecté convenablement. C'est tout l'avenir de notre province qu'il y a dans ces richesses. L'une des grandes causes de la prospérité de l'Ontario, c'est qu'elle développe avant nous son industrie minière. D'après les experts du C.N.R., le nord-ouest du Québec est de tout le Canada la région qui promet le plus.

M. Drouin préconise la construction d'un chemin qui relierait Senneterre à Chibougamau et M. Duplessis observe qu'il ne faut pas risquer de laisser drainer vers l'Ontario le bénéfice de nos richesses. M. Drouin répond qu'en matière d'industrie minière, quand on a un filon, on le suit. Tout le long de cette route, il y aurait des mines nouvelles à développer, dit-il; sans compter l'essor que nous pourrions donner à l'industrie dans cette région.

Le député d'Abitibi-Est dit que les 12 victimes de l'accident de Malarie seraient peut-être encore vivantes si la province avait eu sur les lieux une escouade de sauveteurs spécialisés et parfaitement outillés. Il termine en disant que nos richesses ne devraient pas être concédées à quelques compagnies seulement. Mieux vaut, dit-il, que le gouvernement construise lui-même les routes qui y donneront accès et ouvre ensuite ces régions nouvelles à la concurrence.

Argent qui ne fait pas long feu

Alice Servant, ci-devant de Val d'Or, a passé par tous les états, mercredi dernier, à la cour du magistrat, quand elle s'est vue condamnée à une réclusion forcée de deux ans, à la prison des femmes, pour avoir détourné un compagnon de fortune ou d'aventure, de la jolie somme de \$900. La police municipale qui a les bras longs, en l'occurrence il s'agissait du chef Gustave Girouard et du sergent Bernier, se saisirent de l'accusée au moment où elle se disposait à quitter Val d'Or en taxi, en direction de Montréal et à quel prix! \$250. La pauvre petite Alice malgré ses cris et ses pleurs en aura pour deux ans à regretter son péché.

En prononçant une sentence aussi sévère, le juge Félix Allard a voulu donner une leçon tant à la jeune fille aux moeurs légères, qui profite un peu trop de la grande bonhomie des voyageurs, qui de leur côté devraient prendre plus de précaution et ne pas se jeter dans la gueule du loup. Il est par trop malheureux que des gens sérieux exhibent à la première venue leur "magot", sachant fort bien qu'ils se feront détromper. C'est à jouer avec le feu qu'on se brûle.

* * *

Formation d'une Chambre de Commerce à Bourlamaque

Lundi soir dernier, on a formé, à Bourlamaque, une chambre de Commerce locale. Me Lionel Tourigny, c. r., et Me Christophe Taschereau, c. r., y représentaient la ville de Val d'Or. Ils parlèrent conjointement au nom de la Chambre de Commerce Senior et la Chambre de Commerce Junior.

Les élections ont donné le résultat suivant: Président, Ed. Sutton (propriétaire du magasin Mulhollands); Vice-président, M. Alphonse Trudel, de la laiterie Parfondval; Secrétaire, Bill Ferris; Trésorier, Jack Harrison; Directeurs: Bill Bennett, Ernie McCrank, Russ Moffatt, et Bill Llyod. Plus de 45 personnes étaient présentes. Ils auront leur dîner mensuel le premier lundi de chaque mois.

* * *

FORUM SUR...

(suite de la première page)

pes de la Chambre de Commerce Sr et qui fut discuté à la réunion annuelle, tenue à Montréal, il y a quelques mois.

Le succès de cette causerie-forum fut tel qu'on décida de le continuer à la prochaine assemblée qui aura lieu au Château Inn, tout en se confinant au même sujet.

Trois invités d'honneur avaient pris place autour de la table du Forum. MM. Hector Ethier, dévoué garde chasse et de pêche; M. Léonard Chabot, président de la Commission Scolaire de Val d'Or, qui prit part à la discussion et M. Albert-Joseph-Arthur-Wenceslas Martin, alias "Bert" Martin, propriétaire de Star Provision.

Nous publierons, dans notre prochaine édition, un résumé de la causerie prononcée par M. Trempe ainsi que la discussion qui suivit.

L'équipe du Mocambo vainqueur aux quilles

Jeudi dernier l'équipe de quilles Morocco et celle du Mocambo jouèrent pour déterminer, quelle équipe s'opposerait au gagnant de l'autre série semi-finale entre les équipes Splendid Sweets et Val d'Or Shoe Shop. Les deux équipes gagnantes de ces parties furent le Splendid Sweets et le Mocambo. Dans la série finale, jouée le mardi suivant, le 29 avril, ces deux équipes: Mocambo et Splendid Sweets bataillèrent ferme avec le résultat que le Mocambo remporta la palme et la première position de la deuxième partie de la cédule régulière.

Jeudi dernier, le club Mocambo fut obligé de jouer une troisième partie de suite (5 parties au total des points), laquelle fut remplie d'intérêt pour les deux équipes, vu la rivalité existant entre les joueurs dont Sandy Bapolini, du Mocambo, qui est champion quille, cette année et Johnny Yanchuck, de l'équipe Hillier, un de ses plus proches adversaires. Cette partie entre le gagnant de la première partie de la cédule Hillier et le club gagnant de la deuxième partie, le Mocambo, fut chargée d'intérêt.

Les joueurs de l'équipe gagnante: Le Mocambo, sont: G. Landry, Frank Bodart, Andy Skakom, Joe McPharland, B. McKenzie, Sandy Bapolini, capitaine de l'équipe.

Les joueurs de l'équipe perdante, Hillier, étaient: R. Reading, R. Brown, P. Baril, Johnny Yanchuck et Benny Couture, capitaine de l'équipe.

* * *

Un télégraphiste local meurt subitement, mardi

La population de Val d'Or fut prise par surprise, mardi dernier, en apprenant la nouvelle de la mort subite du sympathique préposé au télégraphe du Canadien National, M. Sylva Royer, 47 ans, dont on a constaté le décès le matin du mardi.

M. Germain, gérant du bureau de télégraphe, ne voyant pas arriver au bureau M. Royer, s'avisait de téléphoner à l'hôtel Dumont, où logeait le défunt. Après une visite à sa chambre, on se rendit compte qu'il avait passé ad patres. La surprise fut générale. Nombre des nombreux amis qu'il s'était fait à Val d'Or, l'avaient

(suite à la page 2)

"Protétons nos mines"

(le juge Allard)

Oscar Bouchard n'eut pas la main heureuse, le jour, où travaillant à la mine Centremaque, il crut faire une bonne affaire en subtilisant des "Diamond drill bits" d'une valeur de \$1,200, et appartenant à la Continental Diamond Drill.

Il fit so coup le 6 mars dernier, mais il était bientôt mis en cage par le sergent Massue, de la police provinciale, qui lui avait mis la main dessus.

Il passa en cour récemment, devant le juge Félix Allard plaçant coupable et fut condamné à purger une sentence de six mois.

Dans ses remarques, avant de signifier le prononcé de la sentence, le juge Allard, déclara ce qui suit: "Je suis sévère, parce que je veux faire un exemple. Il est de notre devoir de protéger nos mines. Nous vivons des mines et s'il faut que tout à chacun s'approprie la propriété des compagnies, où irons-nous?"

* * *

208ième ASSEMBLEE...

(suite de la première page)

Lines Ltd, sur demande écrite par Me Lucien Tourigny, a obtenu, de faire circuler des autobus dans les limites de la ville de Val d'Or. On délimitera ensuite les arrêts pour les autobus locaux et extérieurs dans les limites de la ville. Des affiches seront placées à cet effet aux endroits choisis.

M. P.-E. Gauthier co-propriétaire de Benjoe Fruit, s'éleva contre les marchands extérieurs peu scrupuleux, qui viennent tout simplement colporter leurs marchandises de porte en porte ou encore de magasin en magasin,

vu la journée précédente, et il semblait en santé, bien qu'il se soit plaint d'un malaise à l'estomac. On lui conseilla d'aller voir

(Suite à la page 2)

La Chambre de Commerce Sr a repris ses activités

La Chambre de Commerce senior a connu une assemblée très intéressante, le mercredi de la semaine dernière, sous la présidence de Me Lucien Tourigny, c. r., qui avait été dans l'impossibilité de convoquer une assemblée depuis une quinzaine, par suite de son absence de Val d'Or.

On procéda à la formation des différents comités pour l'année en cours. Sur le comité des programmes et des présences on nomma Me J.-C. Trempe, M. Jack Leckner et M. J.-O. Germain, ci-devant maître de poste.

Sur le comité des fêtes, on nomma M. André Gourd, MM. Armand Bouffard, Robert Guimond et Jos. Dufresne, héritèrent du comité des Utilités publiques tandis que MM. Floren Houde, Jos Dufresne et Maurice Cossette furent nommés sur le comité des relations. Le comité du sport fut confié à MM. Raoul St-Julien, Maurice Cossette et Florent Houde. La publicité sera du ressort de MM. Maurice Cossette, J.-E. Bérard et Robert Lamb.

* * *

COMBIEN COUTEUX...

(suite de la première page)

rivant à l'Hôtel indiqué par le dénommé Plante, il en l'air d'un plan tin, parce qu'il n'y trouva ni peaux de rats musqués, pas plus que l'individu Plante qui se tortait de rire dans un bistro local, heureux du tour qu'il venait de jouer à son concitoyen. C'est dire qu'il ne faut pas vendre la peau de l'ours (ou des rats musqués) sans les avoir attrapés. Et notre pauvre c. r., jura, mais un peu tard qu'on ne l'y prendrait plus.

causant ainsi un préjudice appréciable aux marchands de l'endroit. Le chef de police municipale, Gustave Girouard à la demande du Conseil de Ville, a promis de sévir en tout temps.

Ouverture, vers le 15 mai, du

VAL D'OR GRILL

situé dans le sous-sol de l'hôtel Val d'Or, occupé autrefois, par le courtier T.-A. Richardson

Co-propriétaires: Mlle Bouchard et Ovilva Savard autrefois du CAFE BOUILLON

A VOTRE SERVICE

Sigma Drug Sundries

(En biais avec l'hôtel Sigma)

OUVERT de 9 a. m. à 9 p. m.

Remèdes — Cosmétiques — Articles de fumeurs
Magazines — Journaux

Tel. 83-B

LA PRODUCTION DU MOLYBDÈNE ET DU BISMUTH A LA CORNE

Les seuls producteurs de Bismuth au Canada sont Consolidated Mining and Smelting Co. et Molybdenite Corporation

La liste des métaux et sous produits que l'on extrait de nos Mines de l'Abitibi est déjà fort impressionnante et il convient d'y ajouter le Bismuth. En effet, la mine Molybdenite Corporation Limited située au Canton Lacorne vient d'expédier à son bureau principal, à Montréal, une brique échantillon de ce produit du sous-sol.

On est actuellement à étudier la mise au point d'un procédé d'électrolyse qui permettra d'obtenir un produit chimiquement pur. Pour le bénéfice de nos lecteurs, nous publions ci-après une étude détaillée du processus suivi pour traiter le Bismuth.

Molybdenite Corporation of Canada, Limited fut incorporée en 1937, et les travaux antérieurs de développement remontent à 1923.

Le moulin a débuté sur une base de 25 tonnes par jour en 1929-30 et en 1937-38. La production durant ces deux courtes périodes se chiffrait seulement à quelques mille livres de concentrés de molybdène.

Lorsque la deuxième grande guerre mondiale éclata, le gouvernement canadien a acquis la propriété, et le moulin se résu-mait à un traitement de 50 tonnes par jour, employant l'équipement de la mine et du moulin de la compagnie. La production de ce petit moulin n'était pas suffisante pour rencontrer la demande toujours croissante du molybdène et cette opération à bas niveau fut suspendue tôt en 1943 et un moulin de 200 tonnes par jour fut construit et mis en opération en mai de la même année.

Le moulin produisit un bon concentré de molybdène (85% à 87% MoS₂) mais d'autres ingrédients tels que le bismuth et le cuivre furent négligés. Pendant la période durant laquelle le gouvernement opérait de mai 1943 au 15 juillet 1945, 3,066,800 livres de concentrés contenant 2,663,600 livres de molybdène furent produites. Pendant cette période, les contenus en bismuth et en cuivre furent réduits quelque peu par l'emploi du cyanure et de la chaux dans le circuit de flotaison, le contenu en moyenne de bismuth dans le concentré était de 2.5% à 3.5% et le contenu en cuivre de .30% à .55%.

Du 16 juillet 1945 à mai 1946, Molybdenite Corporation a continué à produire un concentré de même valeur.

Cependant, on a trouvé que le marché de ce concentré pendant la période d'après-guerre était temps de paix requiert un concentré presque impossible. Le marché du tré contenant plus de 92% de molybdène et en bas de .5% de bismuth et .2% cuivre.

Afin de rencontrer ces spécifications, le procédé du moulin fut tout à fait changé en mai 1946. La méthode du nouveau traitement requérait l'emploi d'une fournaise-rôtissoire à trois foyers pour sécher le concentré brut et l'enlèvement des réactifs de

la flotaison avant d'arriver à la flotaison raffinée et le recouvrement du bismuth.

Ce qui suit est un sommaire bref du traitement du moulin. La lignée du minéral est concassée dans un concasseur à mâchoire et dans un concasseur en forme de cône au minimum 5", convoyée dans le compartiment par le minéral fin lequel compartiment peut contenir 400 tonnes, et de là le minéral est conduit dans le moulin par un Hardinge Feeder à la pesanteur constante où il est moulu à 32% à 34% en bas de 200 mesh.

Le résidu du "classifier over flow" contenant 40% de solide est pompé dans deux cellules de flotaison Denver No. 18; le concentré de ces deux cellules est conduit dans une cellule raffinée Denver No. 18, et le reste est conduit dans 7 cellules Scavenger No. 18, où un concentré à un taux comparativement bas est enlevé et retourné dans les deux cellules primitives. Les réactifs employés dans la flotaison sont l'huile de pin et l'huile de charbon.

Le concentré provenant des cellules raffinées mentionnées plus haut contient 75% à 82% de molybdène et 3.8% à 4.5% de bismuth. Contrairement à l'ancienne méthode, où des essais ont été faits dans le but d'abaisser le taux de bismuth il est maintenant à souhaiter de recouvrir le plus de bismuth possible avec le molybdène. Ce concentré est pompé dans un filtre américain de 4 pieds de diamètre pour l'enlèvement de la plus grande partie d'eau, ensuite conduit automatiquement à la fournaise-rôtissoire à trois foyers laquelle fournaise est de 54". Le temps que le concentré demeure dans la fournaise est d'environ trois heures et la température maximum atteinte est de 350 degrés Centigrade.

Après le traitement de la chaux, le concentré est remêlé avec l'eau, l'eau de chaux, le B-23 "frother" et l'huile de charbon, est pompé dans les cellules Denver No 12 pour raffinement à quatre étapes successives, retirant un concentré contenant 94% à 95% de molybdène et .15% à .50% de bismuth. Ce concentré est filtré et emballé dans des barils pour être ensuite expédié en Europe. Le reste de ces cellules, contenant le bismuth, le cuivre, le fer et des

matières insolubles, aussi bien qu'un montant considérable de molybdène, est pompé sur une table Wilfley où approximativement la moitié du bismuth est recouvert comme concentré. Le reste de la table est épaissi, repassé dans le circuit de flotaison dans 6 cellules pour recouvrir le molybdène, ensuite envoyé sur une table de la grandeur d'une table de laboratoire pour le recouvrement d'une autre partie de bismuth. Le reste de la table de laboratoire est reconduit dans une autre série de cellules No. 5 pour le recouvrement d'une partie du molybdène, qui reste avant de le retourner dans le circuit brut.

Les concentrés venant des deux tables Wilfley sont combinés pour former le concentré de bismuth qui contient 20% à 30% de bismuth, 4% à 6% de cuivre, 8% à 20% de molybdène, 15 à 25 onces d'argent et .02 onces à la tonne d'or.

Au cours du mois d'avril 1947 le raffinement du concentré de bismuth fut inauguré à la propriété et les barres de métal de bismuth contenant 97% à 98.6% de bismuth pur sont produites. L'or et l'argent sont recouverts avec le bismuth.

Au cours de l'année dernière le bismuth dans le molybdène était converti d'un métal de nuisance à un produit secondaire profitable. La demande pour le métal de bismuth excède l'offre et le prix du marché a augmenté de \$1.15 la livre en 1945 à \$2.00 la livre en mars 1947.

Le bismuth est un métal blanc d'un lustre très élevé ayant une teinte rose très distincte. Il est cristallisant lorsque brut et très cassant. Le bismuth pur fond à 271° C. La gravité spécifique à 20° C. est 9.8, mais dans l'état fondant à 271° C. elle est 10.067. Il s'étend à 3.3% pendant la solidification.

Un petit montant de bismuth est employé dans la fabrication des instruments spéciaux, tels que ceux pour mesurer la température des corps astronomiques, pour mesurer la force des corps magnétiques, et pour mesurer la variation dans la force des structures cher-ges telles que les ponts.

Des petites quantités de bismuth sont aussi employées dans les plaques électriques, les preuves de rayons-X, les caoutchoucs, et les tabliers, et dans des aciers spéciaux.

Plus de 70% de la consommation mondiale du bismuth est employée dans la fabrication des produits pharmaceutiques, et pour cette fin doit être 99.99% de bismuth pur. Pour obtenir ce pourcentage aussi bien que pour recouvrir une valeur précieuse du métal, le métal de bismuth produit par le raffinement du feu doit être encore raffiné par l'électrolyse.

Le métal de bismuth est également employé dans les alliages

(Suite à la page 11)

Consolidated Central Cadillac Mines Limited

RAPPORT GENERAL INTERIMAIRE

2 mai 1947

Les travaux de recherches et de développement exécutés à Central Cadillac au cours de la semaine du 26 avril au 2 mai consistent en 492 pieds de forage au diamant souterrain, 254.5 pieds d'avancement en remontages, travers bancs et galeries et en 24 journées de foreuse employées à la préparation à l'abattage des zones de minéral.

Les forages faits durant la semaine ont eu pour but d'explorer l'extension en profondeur des lentilles verticales de sulfures que l'on prépare actuellement à l'abattage aux niveaux 625 et 750. La foreuse au diamant se trouve au niveau 875, près de la limite ouest des lentilles de minéral; par conséquent, les intersections obtenues ont été plus étroites que d'habitude:

UG651W 90.0-92.0' \$12.60 sur 2' minéral quartz tourmaline

UG 653W 42.5-43.5' \$10.15 " 1' Lentilles verticales de sulfures

UG 654W 90.0-92.5' \$10.50 " 2.5' Lentilles verticales de sulfures

105.0-108.0' \$12.60 " 3' Lentilles verticales de sulfures

UG656W 57.8-60.0' \$ 4.55 " 2.2' Lentilles verticales de sulfures

Les derniers échantillonnages faits dans la galerie 51BN qu'on est en train d'ouvrir à un niveau intermédiaire pour préparer à l'abattage une des lentilles de sulfures verticales, ont donné les moyennes suivantes:

Echantillons en rainures: \$10.35 sur 3.9'

Echantillons de minéral abattu \$6.13

Le moulin à boulet et le classificateur achetés récemment ont été amenés à pieds d'oeuvre et l'on est en train de les installer sur les fondations en ciment érigées depuis quelque temps.

TH. Koulomzine, Ingénieur-Consell.

Le Curb de Montréal a été notifié par Consolidated Central Cadillac Mines Limited que Federal Trading Agency Co. Limited a pris et payé pour 9,000 actions du trésor dans le capital autorisé de la Compagnie, à un prix de 35 cents l'action, et 58,000 actions, à 40 cents chacune, selon les termes de son accord optionnel avec la Compagnie.

Il y a maintenant 2,922,400 actions en cours, et 577,600 actions dans le trésor.

* * *

Baisse de la production d'or

Les mines canadiennes produisent 233,825 onces fines d'or en janvier, contre 227,469 onces fi-

(Suite à la page 11)

Parco Drilling & Exploration Co. Ltd

Les activités de Parco Drilling & Exploration Co. Ltd augmentent de façon sensible. Tout d'abord, cette firme est intéressée sur une propriété dans l'état de Virginie, sur une mine d'or dont elle détient un nombre considérable d'actions du trésor.

On est présentement à faire du sondage au diamant sur la propriété, et ce depuis deux mois.

D'après les analyses et rapports cette propriété semble très riche.

Parco Drilling est aussi intéressé dans Bell Manitou Gold Mines Ltd, dans le canton Vauquelin, situé à proximité de la mine Chino. Le relevé géophysique sur cette propriété a été complété par la Geotechnical Development Company et sur la recommandation de l'ingénieur en chef de la mine Noranda, M. C.T. Bishop on a organisé un programme de sondage au diamant.

Les anomalies du relevé géophysique donnent des lectures de réactions jusqu'à 7,000 gammas. La Parco Drilling & Exploration est intéressée dans Bell Manitou à concurrence de 50% du trésor.

Parco Drilling & Exploration étend ses activités sur le lac Chazel, dans le canton Joannes sur la propriété de Clermont Mines,

Pour comprendre l'expansion de Parco Drilling & Exploration, disons que leurs dépenses de l'année courante fut de \$200,000 dont 75% fut dépensé dans le nord ouest du Québec et particulièrement en Abitibi.

* * *

Déficit de \$32,149 de Quebec Gold Mining

Pour l'exercice terminé le 31 janvier, Québec Gold Mining Corporation a subi un déficit de \$32,149 à comparer avec un profit net de \$18,234 pour l'exercice précédent. Les revenus se sont élevés à \$29,504 contre \$54,545 et les dépenses à \$61,653 au lieu de \$36,313.

Le compte de surplus, qui était de \$729,822 le 31 janvier 1946, s'est augmenté d'un profit de \$246,607 réalisé à la vente de valeurs, ce qui a formé un total de \$976,607; il en a été réduit le déficit de l'exercice et une somme de \$12,795 en rapport avec les taxes de la province de Québec pour les années 1934 à 1941. Le solde à reporter est de \$931,485.

Les placements sont portés au bilan à \$1,132,005 et ils avaient une valeur négociable de \$1,700,537 en fin d'exercice. De plus la compagnie a des participations dans les compagnies affiliées et autres entreprises minières au coût de \$342,750.

Le bilan fait voir un actif disponible de \$1,211,474 et un passif exigible de \$12,640.

FONDEE EN 1919



Journal hebdomadaire

publié à Val d'Or, comté Abitibi-Est

La GAZETTE DU NORD est publiée par la Gazette du Nord Enrg. et imprimée par les ateliers de l'Imprimerie Val d'Or Printing Enrg., 528, Avenue Centrale, Val d'Or, Qué.

Abonnement : \$2.00 par année.

Le numéro : 5 sous

Rédaction
et
Administration { 528 Avenue Centrale,
VAL D'OR Tél. 780

VAL D'OR, vendredi, le 9 mai 1947

FETE DES MERES

Pendant des siècles et des siècles, l'humanité a tenu à honorer ses guerriers, ses découvreurs et ses hommes d'état. Elle a rendu hommage à ses savants et à ses artistes. Mais elle avait oublié celle qui a le plus contribué au bonheur de l'humanité, celle qui a donné le jour à toutes les gloires et leur première formation à tous les génies dont se réclame le genre humain: la mère.

Depuis quelques années, on a contracté la bonne habitude de choisir le deuxième dimanche de mai pour en faire la Fête des Mères. Voilà pourquoi, dès dimanche prochain la grande oubliée sera à l'honneur.

Est-il quelque chose de plus beau de plus grand et de plus noble qu'un cœur de mère? C'est par le cœur que la mère a assuré son empire sur le monde. C'est par le cœur qu'elle sacrifie tout son bonheur à celui de ses enfants. C'est même ce sacrifice qui est à la base de son bonheur. La mission de la mère est de semer du bonheur autour d'elle, de l'entretenir en pleine floraison, d'y consacrer tous les instants de sa vie. Et elle s'acquitte de cette tâche, de façon toute naturelle, tellement, que souvent ses enfants s'imaginent que ce bonheur leur est dû avec la vie que leur mère leur a donnée.

En ce jour de la fête des mères, entourons de toute notre affection, celle à qui nous devons tant! Rachetons par des attentions toutes spéciales la froideur dont trop souvent nous l'avons entourée et surtout ancrons dans nos esprits et dans nos cœurs que chaque jour de notre vie, ce devrait être la Fête des Mères.

Joseph DUGUAY.

* * *

DU JAUNISME

Lors de la tragédie survenue à la mine East Malartic, des journalistes et photographes se sont permis d'arrêter des jeunes filles sur la rue et de leur demander de faire semblant de pleurer afin de prendre sur le vif des instantanés de la douleur des parents des victimes; on a demandé à d'autres personnes d'entrer à l'église et de prendre des poses de prière, etc...

Ceux qui se prêtent aux manèges de ces photographes ne font pas preuve d'éclair de génie et les auteurs de ces statagèmes devraient cesser de prendre leurs lecteurs pour des poires. Le fait de demeurer loin des grands centres et d'être un peu isolés — non bornés — n'implique pas nécessairement que nous sommes béotiens.

Que ces messieurs de la presse (nous ne désignons pas le journal "La Presse") veuillent bien prendre note que la véritable douleur n'est pas celle qui s'exhibe en public et qu'à l'occasion de drames, la décence exige que les affligés soient laissés en paix et non pas importunés par des gens indésirables.

L.F.

NECESSITE D'UNE ENTENTE

Nous avons reçu en fin de semaine, de la Chambre de Commerce de Montréal, un mémoire fort élaboré qui a été remis au Premier ministre du pays, au Ministre des finances ainsi qu'aux premiers ministres des neuf provinces concernant les relations financières entre le Fédéral et les Provinces.

Nous avons parcouru avec un vif intérêt ce travail précis préparé avec un réel souci de servir la cause canadienne et dégagé de tous les bobards à effets plus ou moins dramatiques que nous avons entendus au cours des derniers mois.

La Chambre de Commerce de Montréal trouve les dernières propositions fiscales d'Ottawa inacceptables parce qu'elles sont susceptibles d'engendrer une centralisation économique et fiscale incompatible avec notre régime constitutionnel et aussi parce qu'elles constituent une solution inadéquate et temporaire à des problèmes de caractère permanent.

Toutefois, elle insiste sur l'urgence qu'il y a d'élaborer des propositions nettes et satisfaisantes pour toutes les parties intéressées: gouvernements et contribuables.

La Chambre recommande que le Fédéral et les Provinces en viennent à une entente qui délimite de façon précise le domaine de chacun en matière d'impôts directs compte tenu des droits et besoins respectifs d'un chacun.

Elle recommande aux gouvernements de se réunir de nouveau en conférence et présente les recommandations suivantes:

1—Impôt sur les successions aux provinces:

Tout en recommandant l'abandon complet aux provinces par le fédéral de l'impôt sur les successions, la Chambre de commerce de Montréal suggère que les provinces s'engagent à fournir au percepteur fédéral de l'impôt sur le revenu copie de la déclaration de succession; qu'elles interdisent pour une période raisonnable la transmission des biens de la succession tant que quittance définitive n'aura pas été fournie quant à l'impôt sur le revenu et que les techniciens du Trésor de toutes les provinces collaborent en vue de l'uniformisation des différentes législations provinciales, dans la mesure du possible.

2—Partage du domaine de l'impôt sur le revenu des individus et des corporations — Une seule perception par Ottawa:

En conformité avec les principes proposés comme base d'entente, Ottawa et les provinces continueraient de prélever chacun, leurs impôts sur les revenus personnels et ceux des corporations. Toutefois, le percepteur fédéral seul se chargerait de la perception à titre d'agent des provinces pour l'impôt leur revenant, moyennant compensation pour ce service.

3—Technique du partage

Les premiers ministres d'Ottawa et des neuf provinces détermineraient les besoins normaux, actuels et probables, des provinces et du Fédéral pour les cinq prochaines années, les mesures d'urgence et les initiatives nouvelles devant faire l'objet de discussions séparées; ils détermineraient également le pourcentage total à percevoir sur la matière imposable par les deux pouvoirs réunis en prenant la dernière année connue comme base; enfin, ils fixeraient le pourcentage maximum que chacune des deux catégories de gouvernements pourrait prélever à même la matière imposable, tant pour l'impôt sur les revenus des individus que celui des compagnies.

Les deux catégories de gouvernements s'engageraient respectivement à ne pas dépasser ces pourcentages pendant les cinq prochaines années, sauf cas d'urgence fédérale ou provinciale, dont l'entente pourrait préciser la nature dans chaque cas.

(A suivre la semaine prochaine)

TRIBUNE LIBRE

OTTAWA, le 28 avril 1947.

M. le Rédacteur,
La Gazette du Nord,
Val d'Or, P. Q.

Monsieur le rédacteur,

De nouveau, je vous demande un espace en tribune libre afin de faire une dernière mise au point au sujet de l'individu qui signe "Un Réaliste" la tribune libre du 25 écoulé.

En ce qui concerne le Crédit Social, je crois de ma compétence de dire si l'agresseur est ignorant du sujet ou tout simplement imbécile. Pour discuter de principes, il faudrait premièrement que le Réaliste en ait. Au lieu de répondre à ma lettre, il s'attaque à l'Union des Electeurs et à Vers Demain. Si ce sont là ses principes, il peut avoir honte de signer son nom. Pour le traitement de Cournoyer et de Cloutier, c'est que Vers Demain était certain de son affaire pour les appeler par leurs noms. Un député élu illégalement, mérite certainement le nom qu'on lui donne, de même qu'un député qui se sauve pour ne pas rencontrer ses électeurs, mérite le nom de chien-en-culotte.

Pour ce qui est de l'arme à deux tranchants dont veut parler le Réaliste, qu'il dorme en paix, nous sommes capables de prendre nos responsabilités bien mieux qu'il peut lui même le faire, et la preuve, nous n'avons pas peur de signer notre nom tout comme je signe le mien au bas de cette lettre.

Monsieur le Réaliste, veuillez donc écrire au Major C. H. Douglas, Liverpool, Angleterre, a/s Social Crediter, et demandez-lui ce qu'il pense du mouvement créditiste de notre province. Ensuite vous écrirez plus sensément.

Vous avez le privilège de penser que le crédit social est une et tout simplement une théorie économique. N'avons-nous pas le privilège de penser et de vous dire que vous êtes tout simplement dans les patates. Prouvez-nous donc que le dividende que nous réclamons n'est pas social en plus d'être du domaine économique?

Nous acceptons une contreverse objective et constructive avec dignité et sérieux, mais je n'accepterai pas une contreverse destructive et remplie de fausseté surtout par un individu qui a horreur de signer son nom et qui se cache sous l'anonymat.

Le Réaliste veut également entrer sur le terrain religieux. Pour sa propre gouverne, je lui dirai que nous avons des sympathies d'endroits qu'il ne peut soupçonner. Qu'il lise assiduellement "Vers Demain" et il y trouvera des lettres écrites par des membres du clergé.

D'après monsieur le Réaliste, les sermons ce n'est bon qu'à l'église, il ne faut pas mêler ces sermons à la politique, etc, etc. Mettez donc en pratique ce que vous entendez à l'église le dimanche et vous verrez que ça ira mieux dans l'administration des affaires publiques, vous ne salirez point ainsi la religion avec de la politique, mais vous assai-

ASSURANCE ASSISTANCE

Dans notre dernier article, nous avons étudié la Sécurité sociale en général pour arriver à la conclusion que cette sécurité était le but poursuivi par l'Assurance sociale et l'assistance.

Jusqu'à ces dernières années, ce qui distinguait l'Assurance de l'assistance, c'était que dans le premier cas, il devait y avoir contribution de la part du bénéficiaire avec ou sans déboursé par l'Etat; par contre, on employait l'Assistance pour signifier ou désigner les organismes entièrement à la charge de l'Etat et accordant des allocations ou bénéfices après preuve faite d'indigence totale ou relative.

Lorsqu'on emploie le terme assurance, on suppose une certaine aptitude de la part du bénéficiaire à faire des économies.

Cette distinction tend de plus en plus à disparaître et en fait, elle est entièrement disparue en certains pays comme l'U. R. S. S., le Danemark et la Nouvelle-Zélande.

Il est donc assez difficile de donner une définition générale de l'une et l'autre, mais en fait, on s'accorde assez facilement pour classer les lois faites dans l'un ou l'autre sens.

Le critérium aujourd'hui accepté est le suivant: du moment qu'il y a contribution à l'avantage du bénéficiaire, on considère que c'est de l'assurance sociale; si la contribution vient du bénéficiaire, c'est le cas classique de l'assurance; si elle vient de l'employeur, c'est une forme d'assurance; si elle vient de l'Etat seul, c'est de l'assistance sociale.

Nous voyons donc que l'Assurance se rapproche de plus en plus de l'assistance à mesure que l'ancienne distinction disparaît et en certains milieux, on ne considère plus cette distinction, se contentant de rattacher uniquement à la technique, les organismes qui assureront la sécurité sociale.

Prochain article: Assurance-maladie.

* * *

ERRATA

Dans la lettre de M. Léo Gagnon, reproduite en Tribune libre, il aurait fallu lire: "services singulièrement inefficaces" au lieu de "service singulièrement inefficace".

nirez plutôt cette politique qui nécessite un bien grand nettoyage.

Si le Réaliste veut avoir le courage, l'honnêteté et la décence de bien vouloir signer son nom, je suis prêt à une polémique en règle sur le sujet qu'il voudra en ce qui concerne l'Union des Electeurs et le Crédit Social. Si par contre, il préfère la cachette, je lui dirai que pour moi, l'âge de jouer à la cachette est passé depuis assez longtemps, et que je ne perdrai pas davantage mon temps.

Je vous dis merci, Monsieur le Rédacteur, et vous prie de me croire.

Votre tout dévoué,

Réal Caouette, M. P.
Pontiac.

CARTES PROFESSIONNELLES**VAL D'OR****M. Edward Viney**

AGENT D'ASSURANCES

Nous assurons tout le monde et pour toutes occasions

AUTOMOBILE — FEU — VIE etc.Bureau: 763, 3ième Avenue Val d'Or Tel: 228
Res.-64-A, avenue Laurier, Bourlamaque Tel: 273LA SAUVEGARDE
Assurance-vieMembre du Club
DUCHARME**ALFRED GAMACHE**RESIDENCE: 922, Première Ave. VAL D'OR
Casier Postal 318
Tél. 225

Tél. 480

C. P. 897

Super Service Enr'g.**IMMEUBLE**Achat et vente
Maisons & Ameublements
Commerces de tous genres
Lots résidentiels ou industriels876, 3ième Avenue,
Val d'Or, Qué.**ASSURANCE**Couverture-feu
Responsabilité publique
Légale & personnelle
Prêts sur constructions**Gérard Morin,**
Agent**Armand Gilbert B.A. L.L.L.**
NOTAIRE

Edifice Splendid Sweets

Téls: Bureau: 660-A — Rés. 660-B
VAL D'OR**JOSEPH MORIN****B.A. L.L.L.**
NOTAIREEdifice Gagnon, 3ème Ave
VAL D'OR

TEL 26 :-- C.P. 897

Me Lucien Tourigny, c.r.

Edifice Lalonde

Ch. 209

Tél. 124

VAL D'OR**Me Lucien Cliche****B. A. L. L. L.****AVOCAT****EDIFICE GAGNON**

812, 3ième Avenue

Tél. 24 - A

Me Ls Charles Trempe**AVOCAT**

Edifice Self, Chambre 7

Tél. 727

VAL D'OR**Une combine industrielle unique**

Seven Sisters, Inc., voilà la raison sociale d'une société industrielle active et prospère, unique à Worcester et peut-être au pays, exclusivement dirigée par sept soeurs.

Les sept soeurs, Alice, Claudia, Bernadette, Florence, Jeanne Marcelle et Carmelle Desjardins de Worcester, ont des doigts de fée. Rien dans le domaine de la couture moderne à la machine électrique, piqures, ourlets, remplis, gaufres, froncis, broderies, boutonnières ne les arrête et elles vont comme le vent. Trois des soeurs commencèrent à travailler en premier lieu chez un même fabricant de sous-vêtements pour hommes. Emervillé il les regardait pédaler. Il savait qu'elles avaient quatre soeurs qui à leur dire étaient tout aussi adroites qu'elles-mêmes. Il leur dit un jour "Amenez-moi vos soeurs; à vous sept Desjardins seules je puis faire marcher admirablement mon établissement."

Ce qui fut dit fut fait, et le patron, enchanté, dans ses tournées d'inspection ne ménageait pas les louanges à ses sept précieuses petites Desjardins. Un jour, après de tels éloges, l'une des soeurs en regarda une autre, d'un air songeur:

"Vois-tu ce que je vois?", dit-elle.

"Hon...", fit la seconde, "je vois quelque chose."

UN MONOPOLE FAMILIAL

Elles avaient pensé à la même chose: Si le patron pouvait faire si rondement marcher sa fabrique avec les seules Desjardins, pourquoi pas les Desjardins n'en feraient-elles pas marcher une semblable à leur propre profit? Et Seven Sisters, Inc., la "combine la plus originale de Worcester, naquit. Ces sept soeurs sérieuses avaient des économies. Elles commencèrent par se procurer ces pierres précieuses que sont actuellement les machines à coudre électrique. La crise du logement heureusement n'en fut pas une pour les Seven Sisters: leur mère leur offrit de s'installer au sous-sol de sa maison, 114, avenue Ingleside, ce qui achève de donner à la combine son cachet définitif du monopole familial. Les sept soeurs dessinent elles-mêmes tout patron de confections, achètent tout matériel, s'occupent entre elles de toute fabrication, taille, couture et finissage; de vente, gérance comptabilité et correspondance. L'une d'elles est même voyageuse de commerce car les commandes viennent d'un peu partout en Nouvelle-Angleterre.

Au cours des années, les sept soeurs se sont toutes mariées. Elles ont à elles sept, 13 enfants. Leurs premières confections à l'instar de la fabrique où elle avaient longtemps travaillé, étaient des sous-vêtements pour hommes. Petit à petit, avec leur précieuse expérience personnelle des besoins vestimentaires enfantins, elles gravitèrent vers la seule fabrication de cotonnades pour le petit monde, surtout de vêtements de jeu pour l'été.

Un cercle de couture peu ba-

Bureau : Tél. Résid.:
405-A 405-B
SELWYN COOKE, m.r.a.c.
Architecte
Edifice
Transport
McLeod .. 687, 3e Ave
VAL D'OR

AMOS

Consultations sur rendez-vous

Docteur EDMOND BOURGAULT

Spécialité :

Chirurgie générale

EDIFICE ROYAL**AMOS**

Tél. 317

CHARLES-N. BARBES**AVOCAT ET COMMISSAIRE**

Edifice ROYAL — AMOS

Tél.: 213-220

MARC DUGUAY, B.A., L.L.L.**— NOTAIRE —****EDIFICE THEATRE ROYAL****AMOS Qué.****Tel:**

Bureau : 225

Résidence : 159

LA PRDUCTION DU ...
(suite de la page 9)

ayant un point de fonte très bas, lequel est employé dans les têtes de "sprinkler", dans les appareils contre le feu, pour la détention des portes à feu, et aussi pour les soupapes de sûreté sur les bouilloires, un tel alliage contenant 49.5% de bismuth, 27.27% plomb, 13.13% d'étain et 10.10% de cadmium à un point fondant à seulement 70° C. En variant le montant de chaque métal, presque tout point fondant de 70° à 270° peut être obtenu.

Les seuls producteurs du métal de bismuth au Canada à l'heure actuelle sont la Consolidated Mining and Smelting Co. de Trail, B. C. et "MOLYBDENITE CORPORATION OF CANADA, LIMITED, de VAL D'OR, P. Q.

nal... Jamais on n'y parle mal des voisins. On n'a pas le temps.

Yvonne le Maître.

(Reproduit de l'hebdomadaire
"Le Travailleur")**BAISSE DE LA ...**
(suite de la page 9)

nes en janvier 1946, annonce le Bureau fédéral de la statistique. La production du mois comprend 216,831 onces fines provenant de mines de quartz aurifère, soit une augmentation de 9 p. 100 comparativement à janvier l'an dernier, et 16,994 onces fines provenant des mines de bas métaux, une baisse de 57 p. 100. La valeur de la production est de \$7,589,085

La production en janvier selon les régions est la suivante — les chiffres correspondants de l'an dernier paraissent entre parenthèses — Ontario, 160,863 (147,383) onces fines; Québec 36,822 (56,842); Colombie Britannique, 15,849 (15,903); Manitoba et Saskatchewan, 14,893 (16,120); Nouvelle-Ecosse, 361 (439); Yukon, 376 (307); Territoires du Nord-Ouest, 4,661 (1,456) onces fines.

* * *

Invention française

La ballonnnette fut d'abord fabriquée à Bayonne, en France. Louvois la donna à l'infanterie française.

BUREAU MAINTENANT OUVERT**Dr Jean-Noël Lessard****MEDECIN - CHIRURGIEN**

754, 3ième Avenue,

VAL D'OR

Tél. 37 - A

Docteur EWALD GRONDIN

Spécialité:

VOIES GENITO-URINAIRES**VAL D'OR**

Propos Féminins

BILLET DE MICHELE

Bonjour madame, bonjour mademoiselle,

Dernièrement, je lisais un livre très intéressant. Poussée, par je ne sais quoi, probablement, soulevée par l'enthousiasme qui me gagnait peu à peu en lisant, je m'arrêtai quelques instants pour faire certaines réflexions. C'est alors que je déplorai le sort de toutes celles qui ne pouvaient, faute de temps, savourer le plaisir d'une bonne lecture.

En effet, la lecture sérieuse est un luxe pour vous, madame, si vous avez des enfants à nourrir, à aider, à surveiller, un époux à plaire, une maison à entretenir seule. Pour vous, que reste-t-il? Peut-être un peu de temps libre, mais sûrement beaucoup de fatigue. Cependant, disons-le avec fierté, ce surmenage n'est pas suffisant pour décourager le cœur d'une mère. La maman trouve sa récompense dans le bonheur, lorsque, le soir venu, elle voit dormir ses chers petits confortablement. Mais... à demain la lecture sérieuse. Et demain, ce sera un autre demain qui ressemblera à la veille.

La lecture sérieuse est un luxe pour vous, mademoiselle, si vous devez, par le fruit d'un travail fatigant, pourvoir à votre subsistance et aider à celle de votre famille. La lecture sérieuse alors... bien à demain et vous avez encore raison. La fatigue est une bien mauvaise compagne qui ne marche pas de pair avec la concentration.

Voici, madame, mademoiselle, ma proposition:

Laissez-moi lire pour vous. Et dans cette colonne, je vous rapporterai des passages ou une page que je choisirai pour vous, dans un livre traitant de sujets susceptibles de vous intéresser. Ça ne prendra que peu de votre temps.

Et que Dieu me vienne en aide pour un heureux choix!!

Nous parlons de diététique. Dans ma dernière causerie, je vous disais que l'être humain, pour vivre, avait besoin d'air, de lumière et de nourriture; que dans la nourriture il y avait des éléments chimiques dont 16 principaux (je vous les nommerai) absolument nécessaires pour les besoins de l'homme, éléments chimiques que l'on trouve et dans le corps humain et dans toute la nature.

Maintenant, pour bien assimiler cette nourriture, il faut des sels minéraux. Comme vous le voyez pour comprendre ce que doit être un bon régime alimentaire, il faut avoir entendu parler des vitamines ou éléments chimiques et de sels minéraux.

J'ai choisi pour vous quelques passages dans un livre intitulé "La Santé pour Tous par l'Alimentation Rationnelle" de Louis Turgeon. Je laisse parler l'auteur

qui est beaucoup plus persuasif que je puis l'être.

Les sels minéraux dit-il "sont des composés résultant de l'action d'un acide sur un élément chimique. Les aliments contiennent des éléments chimiques. Ceux-ci, sous l'action de certains acides sécrétés dans l'organisme humain, subissent une transformation fort diversifiée dont l'une des phases est une réaction d'où surgissent certains sels minéraux. Ces sels minéraux sont solubles dans le sang, et c'est grâce à cette solubilité qu'ils peuvent être transportés dans l'organisme partout où ils sont requis. Le degré de solubilité des sels minéraux contenus dans les aliments est variable à tel point que certains aliments sont pratiquement inassimilables pour un grand nombre d'humains délicatement constitués. Voilà pourquoi tout régime alimentaire qui ne tient pas compte de ce fait important n'est pas un régime rationnel..."

Plus loin l'auteur nous dit: "L'alimentation rationnelle est donc l'action de se nourrir conformément à certaines raisons scientifiques... Puisque la diététique est la science du régime alimentaire", elle est encore, plus que la médecine liée à la science de la vie... Les chimistes ont définitivement établi que les aliments sont des composés chimiques. Ceux-ci sont absorbés par les hommes en vue de leur nutrition... Le sol fertile contient des éléments chimiques. Les plantes assimilent ces éléments, c'est-à-dire les approprient à leur propre substance. Les animaux mangent les plantes et les approprient également à leur propre substance vivante. Les hommes mangent les plantes et les animaux; ils assimilent eux aussi les éléments chimiques que plantes et animaux se sont appropriés. Les animaux contiennent la vie, les plantes renferment la vie. La vie vient du sol, de l'air, de la lumière, du soleil, de Dieu. La diététique est donc la véritable science de la vie.

Il ne faut jamais perdre de vue madame mademoiselle, que les vitamines sont nécessaires à la santé. Seriez-vous surprise aussi, si je vous disais qu'elles sont nécessaires à la beauté, à la grâce, au charme de la femme? C'est le Dr V. G. ROCINE qui a dit: "La beauté a sa source dans le sang, le sang est fait de ce que l'on mange. Une diète de beauté produit nécessairement la beauté... La beauté est le meilleur actif d'une femme; son charme est une victoire."

Bientôt, en vous parlant de chacune des vitamines en particulier, je vous dirai où les trouver. Vous apprendrez comment une femme peut acquérir ou perfectionner sa beauté avec le charme et la grâce.

La cuisson à l'autoclave

La cuisson à l'autoclave (ou sous pression) se pratique depuis bien des années au Canada. Les ménagères ont pu, lors de la saison de mise en conserve, apprécier les avantages de cette méthode, et, comme le principe en cause est le même pour tous les formats d'autoclaves, les cuisinières sont prêtes et bien disposées à employer cet appareil.

Le temps est un facteur très important pour la ménagère, car la journée ne lui semble jamais assez longue pour accomplir toutes les tâches qui lui incombent. Par conséquent, si cette méthode n'eut pour résultat que d'abréger le temps que la ménagère passe à son poêle de cuisine, ce serait déjà une bonne raison pour que l'autoclave soit en faveur. Mais comme cette méthode donne également des aliments de bon goût et de bonne couleur, elle plaît à toute la famille et contribue au repos et à la bonne humeur de la mère.

Il existe plusieurs marques de petits autoclaves sur le marché canadien. Le manufacturier de chaque marque fournit un livre de recettes avec des directions complètes qu'on devrait toujours suivre scrupuleusement. Ces recettes devraient être employées jusqu'à ce que la ménagère ait maîtrisé l'appareil et les méthodes. Lorsqu'une cuisinière possède tous les secrets de la mécanique de l'autoclave, pas avant, c'est le moment d'essayer des recettes personnelles.

Les économistes ménagères de la Section des Consommateurs, ministère fédéral de l'Agriculture, après avoir éprouvé les recettes offertes par les manufacturiers, ont adopté celles qui suivent.

QUEUE DE BOEUF BRAISÉE
2 livres de queue de boeuf coupée en morceaux de 2"

¼ tasse de farine

¼ tasse de graisse

1½ tasse d'eau chaude

1½ tasse de tomates en conserve

1 c. à thé de sel

½ c. à thé de poivre

1 c. à thé de sel de céleri

4 clous de girofle

1 morceau de feuille de laurier

1½ tasse de carottes en dés

½ tasse d'oignon haché

Essuyez la viande, enlevez l'excès de gras et roulez la viande dans la farine. Faites revenir dans la graisse chaude dans l'autoclave. (Suite à la page 15)

En effet, "le lustre des cheveux, l'éclat des yeux, la clarté du teint, le velouté de l'épiderme, l'émail des dents, le poli des ongles, l'attraction magnétique, la vitalité et de la jeunesse" sont de grands atouts, madame, mademoiselle. Et pour quiconque sait s'en servir, c'est la victoire. Sans compter qu'un bon régime alimentaire a sa répercussion sur le caractère, le tempérament...

Que de choses auxquelles nous ne pensons pas souvent.

Sur ce, je vous laisse seule avec vos réflexions.

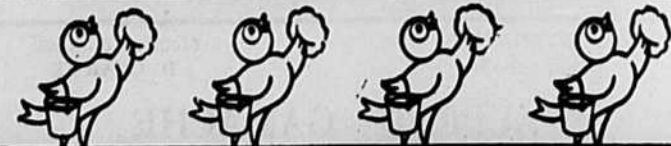
Bonjour madame, bonjour mademoiselle,

Michèle.

Saveur
Délicieuse
— Scellée à Vide



CAFÉ
"SALADA"



SING Fait Briller La Vaisselle!
NETTOIE LES MURS · BOISERIES
PLANCHERS · LINOLEUMS
ECONOMIQUE AUSSI!

SING est merveilleux pour tous les nettoyages... fait briller la vaisselle et la verrerie... ne laisse jamais de strie ni pellicule morte. La saleté disparaît des murs et de la boiserie comme par enchantement!

IL N'ABÎME PAS VOS MAINS
NON PLUS!



A VOTRE MAGASIN FAVORI

Agents Dépositaires Canadiens

AMBROSE KENNEDY & SON

Montréal

Toronto

Ottawa

4 Générations
de femmes nerveuses
ont su faire
disparaître facilement
la FAIBLESSE

IRRÉGULARITÉ, NERVOUSITÉ, FAIBLESSE, PÂLEUR, MANQUE D'APPÉTIT

TROUBLES FÉMININS, SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

TONIFIEZ VOUS EN PRENANT LES BONNES
PILULES ROUGES
POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

CIE CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE, 11560 RUE ST-DENIS, MONTRÉAL 18

Mme J.-B. Levesque

Corsetière Professionnelle des corsets

"NU - BONE"

VAL SENNEVILLE, Qué.

4 SUR 5 DES MÉNAGÈRES QUI GAGNENT DES PRIX
POUR LES CUISSONS À LA MAISON, EMPLOIENT

La Farine Robin Hood

Moulue de Blé Lavé





La forteresse

En rapport avec le plan annoncé par l'organisation J. Arthur Rank, pour assurer une distribution mondiale au premier grand film bilingue produit au Canada, "La Forteresse — Whispering City", M. John Davis, directeur général a déclaré à Londres que cette société compte encourager tout spécialement la présentation de la version française en Europe et dans les cinémas de tous les autres pays où l'on parle le français. L'Organisation J. Arthur Rank s'est tout particulièrement intéressée d'avance au fait que tous les rôles de "La Forteresse" sont tenus par des Canadiens. M. Davis a observé que, si les arts et les artistes du Québec sont aujourd'hui universellement connus, par des articles de presse, par la radio et par diverses expositions de tableaux et de travaux d'artisanat, les projets de distribution mondiale de ce film donneraient pour la première à une production artistique de ce genre, un auditoire pour ainsi dire universel.

Il est également probable que, grâce aux efforts de l'Organisation J. Arthur Rank, "La Forteresse" sera présentée dans sa ver-

Les nouvelles du film français

RELEVEMENT DU CINEMA ITALIEN

Si le fascisme avait dépensé en Italie des millions pour construire une industrie cinématographique capable de rivaliser avec celle des autres pays, il n'aurait pas encore réussi à tourner des films reflétant la réalité humaine et susceptible d'intéresser les autres pays. Aujourd'hui libéré de tout contrôle politique et sous l'impulsion de quelques jeunes metteurs en scène, le cinéma italien est en passe de se faire une place honorable dans la production mondiale. Le plus remarquable des plus récents films italiens est sans contredit "Rome, Ville Ouverte" réalisé par Roberto Rossellini, malgré les difficiles conditions techniques. Cette production remporta le premier prix du festival de Cannes pour l'Italie.

sion française à Londres et à New York, en plus des centres reconnus comme de langue française, dans toutes les parties du monde.

LE PAPE PIE XII DEVANT LA GUERRE

par Gabriel-Louis Jaray.

La répercussion des faits de la guerre loin de trouver une cité vaticane neutre ou passive, l'a vu se revêtir de la plus haute, de la plus honnête, de la plus authentique diplomatie internationale: celle appuyée sur l'ordre chrétien.

Pour le pape actuel, il ne pouvait être question de cette gaine gênante où certains gouvernants de la première guerre avaient voulu le reléguer. Monsieur Jaray nous le dit: "Dans le grand conflit qui éclate. Pie XII va aussi tôt affirmer avec une grande force son attitude concernant trois questions essentielles: 1. Il se déclare le protagoniste de la Paix juste; 2. Il maintient contre les belligérants la position du Saint Siège tendant au développement de l'organisation et de l'esprit supra-international de l'Eglise et à la résistance contre ce qu'il considère comme les empiètements du pouvoir temporel; 3. Il se proclame le défenseur de la liberté de la personne humaine contre la tyrannie des Etats."

A maintes reprises, le Pape élève la voix pour réprouver les successives et transmet aux ondes ses messages de conciliation, d'encouragement de consolation et dans tous ces discours, toutes ces démarches on retrouve toujours cette marque de prudence, caractéristique du Vatican.

De la lecture de cette brochure présentée par les éditions Fides il ressort nettement que si "les prin-

VIVRE POUR SURVIVRE ou la Colonisation

par Paul-Henri Lavoie agronome.

Cette brochure de belle apparence, avec sa MATIERE abondante, variée et bien agencée, avec ses PHOTOGRAPHIES qui parlent sera très utile au COLON, à son INSPECTEUR, aux EMPLOYÉS et OFFICIERS qui le dirigent dans son établissement. Tous ceux que la colonisation doit intéresser y trouveront de précieux renseignements; les cultivateurs, leurs FILS et leurs FILLES, les CERCLES DE L'U. C. C. et de la J. A. C. LES COMMISSIONS SCOLAIRES, les CERCLES DE FERMIERES, les AGRONOMES, les MISSIONNAIRES-COLONISATEURS, les CURES des paroisses agricoles tant anciennes que nouvelles, enfin TOUS CEUX qui s'occupent ou devraient s'occuper d'aider à placer sur des terres neuves cette partie de notre population rurale qui ne peut pas s'établir dans les vieilles paroisses.

Mgr Auguste Boulet, Président Société de colonisation de Québec.

cipes essentiels du Christianisme sur lesquels peut se faire l'unanimité de religions chrétiennes" devenaient la charte des Etats, les guerres seraient vite biffées de la liste des maux de l'humanité et la paix serait le partage tant désiré des nations.

Volume de 60 pages, édité chez FIDES, en vente partout au prix de \$0.40. Commandez-le chez FIDES, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1, P.L. 8335

* * *

LE CITOYEN CANADIEN-FRANCAIS ..

M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes de Montréal, publie chez FIDES, un grand ouvrage en deux volumes, intitulé: **LE CITOYEN CANADIEN-FRANCAIS**.

Voici ce qu'écrit le révérend père M.-Alcantra Dion, o.f.m., en préface du volume:

"M. Esdras Minville nous livre aujourd'hui le fruit de ses longues et profondes méditations sur le citoyen canadien-français. Avec une clarté et une netteté incisive, il précise les normes de la formation du citoyen canadien-français, il en trace les traits caractéristiques et délimite avec le champ d'action, les modalités qu'elle doit prendre sur le plan social, économique, politique et culturel pour rester dans la ligne de notre nationalité." Et plus loin: "C'est l'instrument de travail le plus parfait que puissent trouver les éducateurs de notre jeunesse, quel que soit le champ de leur apostolat".

Voilà un livre fortement pensé "qui donne sans cesse à l'âme une vigoureuse poussée vers l'action ample et vaste pour la patrie et l'humanité entière".

L'ouvrage de M. Esdras Minville est une prise de conscience de nos droits et devoirs de Canadiens; et notre nouvelle condition de citoyen canadien exige une plus grande compréhension de ces droits et devoirs.

Ouvrage en deux volumes, 613 pages, édité chez FIDES, en vente partout au prix de \$3.35 (relié: \$5.00). Commandez-le dès aujourd'hui chez FIDES, 25 est, rue St-Jacques, Montréal-1, Tél.: P.L. 8335.

NIAGARA

La compagnie qui offre une

ASSURANCE-VIE

\$20.

à

\$1000.

sans frais supplémentaires

Une assurance-vie de Niagara Finance rembourse le solde dû de vos paiements, en cas de décès. Cette protection ne vous coûte pas un sou mais, songez à ce que cela représente pour vous et les vôtres.

L'expérience nous a démontré que les prêts "en série" ne peuvent satisfaire les besoins particuliers. Voilà pourquoi chaque prêt Niagara Finance s'adapte à vos propres besoins. Ainsi, quand vous avez besoin d'un montant de \$20. à \$1,000., il est tout à votre avantage de consulter le représentant Niagara Finance de votre localité. Il peut vous aider à résoudre votre problème d'argent rapidement et sans complications.

- Taux plus bas que le planonnement pour \$500. ou moins, et encore moins élevé pour \$500. ou davantage.
- Pas de garantie
- Pas d'endosseur
- Service courtois
- Termes à votre portée
- Argent en un jour

Assez grande pour avoir de **L'EXPERIENCE**

Assez petite pour assurer un **SERVICE COURTOIS**



Heures de bureau 9 à 5 ou sur rendez-vous

M. A. Leclerc,
gérant

EDIFICE LALONDE,

826, 3ième Avenue,

VAL D'OR,

Tél. 395

un bon passe-temps

une bonne **Dow**

LA BRASSERIE DOW

Regards sur LA COLONISATION et la FORÊT QUÉBÉCOISE

COLONISATION-SECOURS COLONISATION-CONQUÊTE

En colonisation-secours, les familles se transplantent pour fuir la misère, autrement dit, par nécessité. En colonisation-conquête, elles sont mûes par une conviction, par une mystique. En colonisation-secours, l'Etat distribue aux familles une assistance directe sous forme de travaux rémunérés ou d'allocations mensuelles. Dépendance directe donc de la famille de l'Etat, ce qui peut entraîner à la longue des répercussions qu'il serait par trop long d'analyser ici. Les colons n'ont avec leur paroisse d'origine aucun lien moral et physique soutenu. L'insuffisance de l'aide statutaire, ajoutée à l'inaptitude fréquente des pionniers, causera des échecs nombreux, d'où déboires, désespèrement, abandon; d'où aussi tares de l'insuccès que portera longtemps la victime.

En colonisation-conquête, l'établissement se fait plus rapidement et dans des conditions plus humaines. Recrutées dans des paroisses avoisinantes, les familles transplantent avec elles une même conception de la vie, des façons communes d'agir, une commune ambition d'atteindre l'objectif, un désir commun de collaborer à l'agrandissement du patrimoine national, en l'occurrence, au prolongement normal de leur paroisse natale. Disposant de quelques moyens, aidées par ailleurs de leurs parents et amis, elles pourront plus facilement franchir les

difficultés des débuts. Point ne sera besoin de représentants des pouvoirs publics pour surveiller leurs établissements, leur assigner les besognes à faire et mesurer les travaux exécutés. De petits octrois? aucun. La paroisse progresse de ses propres forces. Si l'Etat doit intervenir, ce n'est plus avec un individu, mais avec un corps organisé qu'il est appelé à transiger.

En colonisation-secours, les tâtonnements sont nombreux vu l'isolement des efforts et l'insuffisance de l'aide pécuniaire de l'Etat. Le nécessaire pousse la plupart des colons à interrompre les travaux sur le lot plusieurs mois de l'année pour aller chercher ailleurs l'argent requis au soutien de la famille. Le manque de préparation physique entraîne aussi des retards très coûteux; l'absence de drainage, par exemple, en outre de causer des abandons fréquents, entrave parfois pour des années le progrès de toute une colonie. La carence d'une orientation agricole occasionnera elle aussi des retards considérables. Les conditions défectueuses du logement, l'absence de bonnes routes de communication, autant de causes indirectes d'abandon, ou tout au moins de misère.

En colonisation-conquête, les choses ne se passent pas ainsi. Les lots mis en partie en bonne culture avant l'arrivée des familles peuvent tout de suite assurer aux

défricheurs les premières nécessités de vie. Tous les travaux d'approche essentiels étant d'avance exécutés, la paroisse ne souffre pas de retards. L'orientation agricole étant connue d'avance, l'on évite les tâtonnements et, ce qui est mieux, l'on dispose facilement dès les premières années du surplus de ses produits sur le marché local ou régional. En somme l'on est engagé dans une entreprise conçue, organisée d'avance ou rien n'est laissé au petit bonheur, à la toujours coûteuse improvisation. Engagés dès leur arrivée dans l'agriculture, les colons ne sont pas dans l'obligation de quitter leur foyer pendant plusieurs mois de l'année. Ils peuvent s'occuper eux-mêmes de l'entretien du cheptel et ne sont pas contraints, comme c'est parfois le cas en colonisation-secours, d'en confier le soin trop onéreux à leurs épouses ou encore de s'en débarrasser complètement à l'automne, quitte à recommencer à neuf à tous les printemps. La colonisation-conquête va sans cesse de l'avant. Elle prévoit son programme pour l'année, elle le réalise intégralement. De son progrès, elle peut d'avance fixer la rapide cadence.

Est-ce la colonisation-secours ou la colonisation-conquête qui s'est pratiquée au Québec depuis le début de la colonie? Avant 1760, ceux parmi nos ancêtres qui s'en étaient venus au pays dans le but précis d'agrandir le patrimoine de la France ne purent que très lentement, à cause des difficultés de tous ordres, concrétiser leur rêve. Pour s'assurer les premières nécessités de la vie, force leur fut souvent d'abandonner leur terre et de s'adonner à la chasse des animaux à fourrure. Après la conquête, comme mûs par un sentiment instinctif de conservation, parce que poussés aussi par l'indigence, ils se replièrent en grand nombre sur la terre.

Durant toute cette période l'on peut dire que la colonisation s'est apparentée beaucoup plus à l'idée de conquête. Si la rareté de l'argent rend le travail ardu et pénible il n'en reste pas moins que dans leur intention les pionniers visèrent à étendre une civilisation, celle qu'ils avaient emportés de France.

Dans le cours du 19^{ième} siècle, peut-être, pour des motifs de fausse sécurité, la poussée vers les terres neuves se ralentit davantage. Déjà, la colonisation est bien loin de répondre aux besoins d'établissement nés de l'accroissement naturel de la population. La mystique de la conquête, entretenue il est vrai à coup de sacrifices, s'affaiblit lentement. Entre l'enveloppe de paye que peut leur assurer l'industrie naissante dans les états voisins et le travail lent et pénible de la colonisation, un très grand nombre de nos aïeux optent en faveur de l'émigration: ils désertent le sol natal. Puis l'industrie commence à s'implanter au pays; l'exode vers les villes va s'intensifiant. Les paroisses n'en continuent pas moins de s'ouvrir et ceux-là qui les mettent en valeur associent la conquête à la pensée apostolique d'étendre la civilisation chrétienne. L'Eglise dans ce temps-là comme aujourd'hui ne cesse de prêcher la vocation providentielle des Canadiens français, leur obligation de rester fidèles à la terre. Cependant, la notion même de l'entreprise ne cesse de se déprécier. Les pouvoirs publics n'y voyant point d'avantages politiques y perdent tout intérêt ou peu s'en faut. Cette situation se prolonge, avec peu de variantes jusqu'à la crise économique de 1930.

(à suivre)

Edouard a commencé ce matin!



Le GÉRANT de la fabrique de meubles, dans la petite ville qu'habite Edouard, a décroché une belle commande. Il devra, par conséquent, acheter de grandes quantités de bois et augmenter son personnel.

Il est tout de suite allé exposer son affaire au gérant de sa banque.

Ensemble, ils ont calculé combien il lui faudra d'argent pour payer ses salaires et ses autres frais, en attendant qu'il ait livré cette commande. Alors,

épaulé par sa banque, il s'est mis à l'oeuvre.

... C'est ici qu'Edouard entre en scène. Il a trouvé un emploi en même temps que l'occasion d'apprendre un métier. Le voici qui rentre chez lui, sa journée faite. Il a hâte de dire à ses bons parents combien il aime sa nouvelle place.

C'EST LÀ UN EXEMPLE
du rôle que jouent les 3,200
succursales de banque du pays
dans la vie et le travail de chaque
jour des Canadiens.

COMMANDITÉ PAR VOTRE BANQUE

Garanti vous aider à rester
régulier naturellement
ou le double de votre argent remis



Garantie
DE REMBOURSEMENT AU DOUBLE
Mangez tous les jours une once de All-Bran. Si l'essai d'une seule boîte ne suffit pas à vous convaincre que l'emploi quotidien de All-Bran est un moyen simple et agréable d'aider la nature et d'être régulier, expédiez-nous la boîte vide, à plat, par la poste, avec une note mentionnant le prix d'achat, le nom et l'adresse de votre épicière, et nous vous remettrons le double de l'argent que vous avez déboursé.



Fumez
les Cigarettes
**BRITISH
CONSOLS**
Extra Douce

La Gazette Agricole

Quelques conseils utiles pour tondre les moutons

Comme la saison de la tonte approche, nous croyons utile de donner quelques conseils appropriés sur la façon d'effectuer l'opération.

Certains éleveurs de moutons sont portés à n'accorder que peu d'importance à la production de la laine et à croire qu'il vaudrait bien de la laisser sur ses moutons. Le Canada a consommé en 1946 environ 90 millions de livres de laine en suint ou en toison valant environ 23 millions de dollars. La production annuelle de laine en suint et filée au Canada atteint environ 18 millions de livres, et nous devons en importer 72 millions de livres des autres pays. Le Canada peut absorber la laine de 12,857,142 moutons, soit environ quatre fois autant que sa population ovine actuelle.

Pour augmenter le rendement ou le profit du troupeau de moutons, il faut apporter un soin minutieux à l'opération de la tonte. Les points suivants doivent être observés scrupuleusement: 1. Aménager un endroit très propre pour la tonte; 2. Ne tondre que lorsque la laine est sèche; 3. Jamais lorsqu'elle est mouillée ou humide; 4. Tenir l'enclos à moutons propres et sans fumier afin d'empêcher la décoloration de la laine; 5. Manier doucement les moutons; 6. Maintenir l'animal sur le dos.

Commencez à tondre la poitrine, puis le ventre pour attaquer ensuite successivement la fourche, l'arrière de la patte droite, l'arrière de la patte gauche et le côté supérieur gauche de la croupe. Viennent ensuite le devant de la tête, la poitrine, la mâchoire et l'arrière de la tête. On s'attaque ensuite au côté gauche de la patte de devant; on abaisse l'animal toujours sur le dos et on commence à l'arrière du flanc gauche que l'on tond jusqu'à l'avant ou le long du corps et l'on continue à tondre jusque vers le milieu du dos. On élève le mouton pour finir le côté droit en tondant depuis l'épine dorsale jusqu'à la hauteur du cou et l'on descend par l'avant de la jambe droite vers le ventre puis l'arrière de la jambe droite et l'on finit à la croupe. La technique est simple et peut être appliquée sans fatigue pour le tondeur ni pour l'animal. Afire en sorte de ne pas être obligé de passer une deuxième fois. Il faut que la tonte soit uniforme si l'on veut que la toison ait de la valeur.

* * *

LA CUISSON . . .

(Suite de la page 12)

ve. Ajoutez l'eau, les tomates et les assaisonnements et faites cuire sous pression pendant 50 minutes. Refroidissez l'autoclave suivant les directions du manufacturier, ajoutez les légumes et faites cuire sous pression pendant

Tenez les oeufs propres

Le nettoyage des oeufs ne vaut pas les oeufs propres. Aucun mode de nettoyage ne saurait faire un travail satisfaisant avec des oeufs souillés ou très sales. Quel que soit la façon de nettoyer, cette opération enlève une certaine proportion de l'enduit protecteur de la coquille et précipite la détérioration de la qualité. Lorsqu'il vient d'être pondu, la surface de l'oeuf est légèrement humide. Le seul moyen de prévenir les souillures est de tenir de la paille propre dans les nids ou pondoirs.

Dans le poulailler, on ne devrait laisser aucune litière sale; en outre, le fréquent ramassage des oeufs évitera la saleté causée par les oiseaux qui passent sur les oeufs dans le nid. Il s'agit de tenir les oeufs propres et d'éviter ainsi la nécessité et le travail du nettoyage. Le Canada s'est acquis une réputation remarquable sur le marché britannique pour les oeufs propres.

* * *

Appât empoisonné contre le ver gris des prairies

Dans les régions des parcs et les régions boisées, et même dans les prairies ouvertes, les récoltes maraichères sont endommagées tous les ans à un degré plus ou

5 minutes. Six portions.

COTES DE PORC PIQUANTES

2 livres de côtes de porc (découvertes)
1 1/2 c. à table de graisse
2 tasses de tomates en conserve sel et poivre
pincée de clou de girofle en poudre
1/8 c. à thé de paprika
1/8 c. à thé de poudre de cari
pincée de poivre de céleri ou 1 c. à table de céleri finement haché
3 c. à table d'oignon haché
2 petites carottes tranchées minces
1 c. à thé de sauce H. P. ou Worcestershire

Coupez les côtes en portions. Faites fondre la graisse dans le petit autoclave, et faites revenir la viande sur tous les côtés. Ajoutez les tomates, les assaisonnements et les légumes. Suivez les directions données par le manufacturier et faites cuire 15 minutes. Épaississez la sauce si vous le désirez. Quatre à six portions.

FEVES AU LARD

2 tasses de fèves blanches
1/4 livre de lard salé ou de gras de porc fumé
3 c. à table de cassonade
3 c. à table de mélasse
1 1/2 à thé de sel
3 c. à table de mélasse
1 1/2 c. à thé de sel
1/2 c. à thé de moutarde
1/4 tasse d'oignon haché
2 c. à table de catsup
2 1/2 tasses d'eau

Triez les fèves et faites-les tremper dans de l'eau toute la nuit. Egouttez et déposez dans l'autoclave avec tous les ingrédients. Faites cuire pendant 50 minutes. Six portions.

moins prononcé par le ver de gris à dos rouge et d'autres insectes de la même famille ayant des habitudes d'alimentation semblables. A ce propos, le laboratoire entomologique fédéral de Saskatoon fait remarquer qu'au lieu d'attendre la preuve de la présence du ver gris, c'est une forme bon marché d'assurance sur les cultures maraichères que d'épancher un appât empoisonné dans le jardin tous les ans avant qu'il ne se produise des dégâts. Voici la formule de cet appât pour un jardin ordinaire; son, un gallon; vert de Paris, 3 cuillerées à thé; et eau, environ trois à quatre tasses.



SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE, COURBATURES,
NERVOSITÉ, ÉPUISEMENT,
FATIGUE HABITUELLE,
MANQUE D'APPÉTIT...

Prenez Les **PILULES MORO.**

1566 ST-DENIS, MONTRÉAL



Nous sommes vraiment fiers que

H. R. Hillier & Sons Ltd

soient depuis 25 ans les représentants et les amis

de cette maison établie il y a 41 ans.

Nous leur souhaitons un succès sans précédent

dans leur nouvel édifice.

Nous savons que leurs méthodes d'affaires et

leur service courtois leur amèneront des amis et

clients nouveaux.

LES FABRICANTS **Fashion-Craft** LIMITEE

Producteurs de vêtements

distinctifs "FASHION CRAFT" pour hommes

ABBEYS ABBEYS
DÉBARRASSEZ-VOUS DE
CE MAL DE TÊTE!
Le Sel Effervescent et pétillant, aide
à chasser ces maux de tête causés par
l'indigestion. Plaisant et facile à
prendre!



SAMEDI 10 MAI

*Special
d'ouverture*

**Bas
Nylon**
pour dames
\$1.19
UNE PAIRE
PAR CLIENTE

ENCORE UN NOUVEAU MAGASIN DE
CHAUSSURES

"AGNEW-SURPASS" OUVRE SES PORTES
POUR SERVIR LA POPULATION DE VAL D'OR
ET DU DISTRICT ENVIRONNANT

Assortiment le plus complet de chaussures
pour toute la famille

**Souliers, Pantoufles, Caoutchoucs
Bas pour Dames, Messieurs et Enfants**

Un bon choix de CHAUSSURES DE TRAVAIL
de qualité, toujours en main

*Special
d'ouverture*

Un cadeau
à chaque
enfant
jusqu'à
épuisement



Agnew-Surpass

828, 3ième Avenue (Edifice Lalonde) Val d'Or

T. OUMET, Gérant.



REUNION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MALARTIC

Le président de la Chambre de Commerce de Malartic a proposé, hier soir, un vote de remerciements à l'adresse de Me Jacques Miquelon, C. R., pour ses bons offices dans le règlement de la question de notre hôpital, du magasin de la Commission des Liqueurs, etc. Des applaudissements nourris saluèrent cette proposition et nous nous plaisons à reconnaître que les démarches de Me Miquelon ont beaucoup aidé.

L'avocat Miquelon, en réponse, a tenu à rendre hommage et donner crédit aux divers corps publics de Malartic qui ont lancé les projets et les ont soutenus par des demandes répétées. L'état de guerre d'alors et la rareté des matériaux sont certes les causes principales du retard apporté à la réalisation de tels projets.

L'HOPITAL

L'honorable docteur Albini Paquette, ministre provincial de la Santé, est prêt à verser l'annuité 1947 de l'octroi qu'il a accordé pour notre hôpital. Mais avant de ce faire, il faudra nécessairement que les plans soient approuvés et que les travaux soient commencés. Un laps de temps est naturellement inévitable.

MAGASIN DES LIQUEURS

Le site en est choisi. Ce sera au numéro 544, rue Royale, dans un des locaux de l'édifice Lefebvre dont le propriétaire actuel est M. Noël Laliberté, épicer-boucher de Malartic. Selon toute probabilité, nous aurons notre magasin de la Commission des Liqueurs vers la mi-juin. Voilà la réalisation d'un projet longuement mûri et dont le besoin se fait depuis longtemps sentir. La rareté des boissons compte pour beaucoup dans le retard apporté.

BALANCE PUBLIQUE

C'est un projet fort nécessaire que les autorités municipales s'appliquent à régler dès cette année.

Licenses d'automobiles

On a raison d'espérer que notre ville aura un bureau local d'émission des permis d'automobiles et de conducteurs. Ceci constituera un autre amélioration depuis longtemps désirée.

Voilà du bon travail qui s'accomplit et la population en sait gré aux artisans de ces réalisations.

Résolution de Sympathies

Il fut proposé par M. B. Cleman, secondé par Me Miquelon, qu'une résolution de sympathies à l'adresse des familles si cruellement éprouvées par la tragédie de la mine East Malartic soit adoptée.

* * *

Condamnations

Henri St-Louis a plaidé coupable devant le Juge de Paix Armand Blais d'avoir troublé la paix publique dimanche soir à la Salle de Danse "Rendez-vous" et a été condamné à \$5.00 d'amende plus les frais ou 7 jours de prison. L'accusé s'est acquitté de sa dette et

Noces de bois de M. et Madame J. E. Lemire AMOS

M. J. E. Lemire, gérant du rayon de l'épicerie au magasin David Gourd & Fils et Madame Lemire ont été dimanche dernier dans la soirée les héros d'une fête intime à l'occasion du cinquième anniversaire de leur mariage, de leurs "noces de bois".

C'est le 9 avril 1942, qu'en la cathédrale d'Amos, M. Lemire unit sa destinée à celle de Mlle Blanche Gagnon, de notre ville. Pour célébrer cet heureux anniversaire, un groupe d'amis se rendirent à la résidence de M. et Madame Lemire qui étaient loin de s'attendre à pareille manifestation d'estime et d'amitié. Au nom des personnes présentes, M. Armand Martineau, opticien, lut une adresse au héros de cette fête et leur remit une bourse bien garnie. Madame Gérard Martel offrit une superbe gerbe de fleurs à Madame Lemire. Après les remerciements d'usage on s'amusa ferme et un excellent goûter termina cette soirée désormais mémorable.

Étaient présents: M. et Madame Martineau, M. et Madame Gérard Martel, M. et Madame Mozart Turcotte, M. et Madame Fernand de Repentigny, M. le docteur et Madame J. E. Chartier, M. et Madame J. B. Jutras ainsi que M. et Madame André Gagnon.

M. et Madame J. E. Lemire tiennent à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette fête y compris celles qui n'ont pu y assister.

* * *

Au Rotary

À l'assemblée du Club Rotary de Malartic, le 17 courant, le Président Oscar Courtemanche annonça à chaque membre rotarien leurs devoirs respectifs à l'occasion de la fête du 1er juillet maintenant en voie de préparation. Il souligne que cette fête est la principale de l'année pour le public de Malartic et que chacun des membres du Club Rotary, par qui elle est organisée, doit y mettre tous ses efforts pour en faire un succès. Il suggéra que si l'un d'eux est en bons termes avec Dame Température de communiquer sans délai avec cette dernière afin qu'elle nous favorise d'un jour ensoleillé lors de cette fête.

a été libéré.

Le même jour Jules Gauthier qui comparaissait sur la plainte de Alphonse Laverdière, constable spécial à la Salle de Danse "Rendez-vous" sous l'accusation d'avoir nui à ce constable dans l'exécution de ses devoirs, plaida aussi coupable et reçut la même sentence que St-Louis. L'inculpé s'acquitta de l'amende imposée et des frais encourus.

Dans la gueule de la cage à East Malartic

J'étais là, humble pékin, témoin désintéressé. Un curieux peut-être un curieux éploré à la vue de la tristesse, de l'anxiété manifestée par ceux qui m'entouraient. La scène était simple dans son austérité. A mes côtés: un prêtre, le père d'un des emmurés, un médecin, un policier, des ambulanciers, et des mineurs vêtus de leurs habits de besogneux, coiffés du traditionnel casque de mineur, affublés d'un projecteur électrique. Tous avaient les yeux dirigés vers le même endroit: la gueule de la cage de l'ascenseur conduisant à des milles pieds, sous terre, trou étroit, dans lequel s'étaient aventurés cinq confrères de travail; des sauveteurs, comme il est convenu de les nommer, et qui étaient descendus dans les entrailles de la terre pour y délivrer leurs compagnons, de la mort lente, mais certaine qui les attendait. Ce n'était pas la première fois que la cage suspendue descendait à travers une fumée opaque dans l'intention, bien compréhensible, de rejoindre les emmurés. Chaque effort antérieur avait été vain, mais une lueur d'espoir illuminait les visages. Peut-être que cette fois!... Toujours!... Peut-être? Espoir! On attend toujours. Pas de signaux favorables ou adverses. Le son de la cloche vient de tinter. D'un commun accord, instinctivement, tous se précipitent en direction de la cage. Pourquoi? Personne ne le sait. Tous espèrent! Quoi? Personne ne le sait. L'ascenseur soutenu par un câble d'acier monte, monte, monte toujours. Comme elle est longue l'attente. Les yeux sont rivés sur la cage. On voit les casques de mineurs. Le préposé ouvre la barrière. Les confrères tout désignés se choisissent un partenaire qu'ils dépouillent de leur grément de danger: masque; et chacun prenant son candidat par la taille le conduit en silence vers le dispensaire... Il n'y avait rien d'autre dans la cage. Il faudra recommencer. On recommença, mais vainement. Tout espoir était perdu.

G. G.

* * *

Rapport du Maire Armand Dumas de son voyage à Québec

En compagnie de Mre Jacques Miquelon, J. P. Millenbach, R. R. Basserman, l'échevin Béland et moi-même nous nous sommes rendus à Québec pour rencontrer l'Honorable Albini Paquet, Ministre de la Santé pour décider de la construction d'un hôpital à Malartic.

J'ai d'abord rencontré monsieur Emile Morin, sous-ministre des Affaires Municipales pour le mettre au courant d'un projet de règlement d'emprunt. Monsieur Morin a approuvé ce projet dans ses grandes lignes. Je crois que depuis, notre secrétaire, Monsieur Savard a soumis le projet final qui devra être lu en première et deuxième lecture ce soir. Mon-

(suite à la page 19)

ASSEMBLEE SPECIALE DU CONSEIL DE VILLE

Sympathies de la ville — Funérailles civiques Acceptation de soumission

Au cours d'une assemblée spéciale du Conseil de ville, tenue dans l'édifice Blais, le 29 avril 1947, sous la présidence de Son Honneur le maire Armand Dumas, ce dernier attire l'attention des membres du Conseil sur le malheureux accident survenu à la mine East Malartic. Les membres du Conseil adoptèrent une résolution de condoléances à l'adresse des familles épouvées et Son Honneur le maire suggéra que la ville de Malartic organise des funérailles civiques si tel est le désir des familles des victimes.

Une résolution fut votée à l'unanimité pour marquer l'estime et l'admiration de tous à l'endroit des équipes de secours de Noran-

M. Armand Blais élu échevin

À sa séance régulière de mercredi dernier, 29 avril, et selon les privilèges que leur concède la charte de la ville, les membres du conseil municipal ont élu monsieur Blais, maître de poste, à la charge d'échevin pour remplacer et finir le terme d'office de monsieur W.-B. Hetherington.

Le nouvel échevin, bien que jeune encore, il n'a que 37 ans, est avantageusement connu de ses concitoyens. Il est à juste titre un pionnier de la ville de Malartic. Arrivé en 1933 pour surveiller des opérations forestières il entra au service de Canadian Malartic Gold Mines, Limited, à titre de comptable, puis quitta cette charge en mars 1935 pour devenir marchand, épicer-boucher en l'occurrence et maître de poste. Il a disposé depuis de son commerce pour s'occuper exclusivement de son bureau de poste.

M. Blais s'est toujours identifié aux choses publiques et il fut tour à tour commissaire d'écoles et marguillier. Fils de monsieur Frank Blais, industriel d'Amos bien connu et ancien représentant du comté de Chapleau à la Chambre des Communes, notre nouvel échevin est un diplômé du collège Mont Saint-Louis, de Montréal. Avec nos sincères félicitations, nos meilleures vœux l'accompagnent dans ses nouvelles et importantes fonctions. Il s'associe à des administrateurs vigilants de la chose publique et nul doute qu'il saura mériter la confiance dont on vient de lui faire preuve.

* * *

REUNION REMISE

La première Compagnie des Guides de Malartic n'a pas tenu sa réunion hebdomadaire vendredi dernier dû au fait que leur salle de réunion, Malartic Recreation Club, avait été mis à la disposition des équipes de secours de l'extérieur.

da, Lamaque, Sigma, Kirkland Lake, Timmins et Sudbury.

Le jour des funérailles des victimes, on observera une demi-journée de deuil civique et une proclamation sera émise en ce sens.

Après l'étude de chacune des soumissions reçues concernant l'enlèvement des vidanges, le contrat fut octroyé à M. Léon Savard le plus bas soumissionnaire, pour la période s'étendant du 1er mai 1947 ou 30 avril 1948. Le montant de cette soumission était de \$3,120.00.

Après l'adoption du règlement No 51 relativement à l'emprunt de \$158,000., nos édiles adoptèrent à l'unanimité des motions de remerciements à l'adresse de l'Honorable Albini Paquette, ministre de la Santé et M. Jacques Miquelon, qui pilotait la délégation de la ville, pour leur magnifique collaboration pour l'obtention de l'octroi en faveur de l'hôpital.

Après l'adoption des estimés budgétaires pour l'exercice financier qui commence le 1er mai, Son Honneur le maire fit remarquer qu'il était absent lorsque l'échevin Hetherington donna sa démission et il profite de la première occasion pour souligner le dévouement de cet échevin qui s'est dépensé sans compter pendant les huit années qu'il a siégé à l'Hôtel-de-ville.

Nos lecteurs trouveront dans une autre colonne le rapport du voyage de Son Honneur le maire à Québec et le choix du nouvel échevin qui succède à M. Hetherington.

* * *

Chez les Filles d'Isabelle de Malartic

Les heures tragiques que viennent de traverser la population de Malartic ont prouvé combien le malheur rapprochait les âmes. Durant ces jours d'angoisses sur toutes les figures se lisait une véritable consternation.

Que chacune, des familles si cruellement éprouvées, soit convaincue de la profonde sympathie des Filles d'Isabelle de Malartic

Chères épouses, chers pères et mères, nous avons gravi avec vous, par la pensée, votre douloureux calvaire et les mots sont impuissants à traduire l'immense commensuration que toutes, nous ressentons pour vous. Nos coeurs tout imprégnés de pitié voudraient verser dans les vôtres, un peu de paix. Que la Toute Puissance, de Jésus en croix, vous accorde à tous la force de dire "Fiat Voluntas Tuas". Nos sympathies, très sincères, à nos soeurs Mlles Carmen et Huguette Rheault, dont le frère est parmi les douze victimes.

Georgette P. Baulne.

Le Courrier de Senneterre

Parachèvement de la route Senneterre - Kiask Falls - Rose Lake

En 1938, le gouvernement a dépensé de fortes sommes pour parachever la route Senneterre-Rose Lake.

Or, nous regrettons beaucoup qu'après avoir dépensé des sommes aussi importantes, qu'on néglige de poursuivre les travaux déjà commencés.

Quelques notes seulement pour souligner la nécessité d'améliorer et d'entretenir cette route:

Le gouvernement avait dirigé des vétérans de la grande guerre 14-18 vers le Canton Montgay; il y voyait là, en effet, de belles chances de succès pour la colonisation. Il assurait même de trouver là une sorte de terre promise. Ce serait une magnifique récompense pour leur service si généreusement rendu au pays durant cette terrible guerre.

On a donc prévu de beaux succès, et déjà on comptait les nouvelles paroisses au nord de Senneterre, dans les cantons Montgay, Ducros, Bartouille, Laas.

Pourrait-on s'imaginer que le gouvernement aurait trompé les vétérans de 14-18? Non certes, si l'on a négligé de donner suite à ces travaux, c'est qu'on avait des raisons majeures. Mais qu'on sache bien que chaque année de retard apportée à la confection de ces travaux sur cette route, cause beaucoup de dommages aux travaux déjà faits, surtout pour une section de 35 milles et nécessitera de plus fortes sommes d'argent pour continuer les travaux plus tard. Le parachèvement de cette route s'impose puisqu'elle favorisera l'épanouissement de la colonisation des cantons précités, et leur donnera l'avantage d'une route directe avec l'Abitibi colonisé — Val d'Or — et Montréal, par la route Senneterre-Mont-Laurier.

De plus, cette route tout en favorisant la colonisation aiderait beaucoup cette région où l'on relève l'existence de vastes territoires favorables à des nouveaux développements miniers. Selon le témoignage de plusieurs ingénieurs, il y aurait là une zone immense de minéralisation, qui s'étendrait du Nord-Ontarien, dans la direction nord-est vers Opeska, et dont la zone minéralisée du sud de l'Abitibi ne serait qu'un embryon.

Les exploitations forestières y trouveraient aussi un grand avantage pour la main d'œuvre et pour communiquer directement avec les autres centres, sans mentionner la possibilité de développer les pouvoirs d'eau importants.

Jusqu'à date, on a toujours négligé les avantages que cette route procurerait à l'industrie du tourisme, qui prend plus d'importance chaque année dans notre région, où se rendent plus nombreux, pour y chasser ou pêcher, nos voisins des Etats-Unis, et nos concitoyens.

Il n'y a probablement pas une seule section du Nord-Ouest Québécois, qui offre actuellement d'aussi prochaines possibilités de développement en exploitant les richesses naturelles autour du bassin de la rivière Bell.

C'est en considération de toutes ces choses, que la population de l'Abitibi prie instamment le gouvernement d'y faire une route directe, en continuant les travaux très importants et très dispendieux faits en 1938.

N. B. Voici quelques précisions démontrant l'état de cette route: Le début de cette route, partant de Senneterre pour une distance de 1 1/2 mille, est à l'entretien du ministère de la voirie et est en bon état. Le reste est un chemin de la colonisation, et les 8 1/2 milles suivants auraient besoin d'amélioration; la section suivante, pour une distance de 15 milles, a été défrichée, essouchée, drainée et mise en formes. Les parties basses ont été légèrement gravellées. Il ne resterait donc qu'à la couvrir d'une bonne couche de gravier. Si l'on avance dans une nouvelle section de 12 milles, on se rend compte qu'elle est défrichée seulement; il resterait, alors, à faire l'essouchement, le drainage, le terrassement et le gravelage. Enfin, une nouvelle section commençant tout près de la ligne de division entre les cantons Bartouille et Laas, d'une longueur de 35 milles est complètement construite et utilisée par les camions du Service de Protection, qui y sont transportés par barge. Cependant, il y faudrait un peu d'amélioration, puisque cette section a été abandonnée durant la guerre. Enfin la dernière partie de cette route, donc, les dix derniers milles pour atteindre Rose Lake a été simplement défrichée.

RETRAITE

Le Rév. P. Crevier, c.s.v. prêcha la semaine dernière une retraite de deux jours à nos garçons. Ce fut plus précisément une retraite d'orientation pour nos jeunes. Les exercices furent suivis très religieusement et les enfants ont prouvé d'une façon non équivoque leur satisfaction au prédicateur.

CONFERENCE

Les Jocistes profitèrent du passage du R. P. Crevier, c.s.v. pour avoir le privilège d'une conférence. Le conférencier présida ensuite le Forum qui suscita de très intéressantes questions, et tira la conclusion de cette réunion en encourageant les jeunes filles à se bien préparer à leur grande œuvre de rechristianisation, en étant elles-mêmes des âmes convaincues, ayant un esprit vraiment chrétien, et n'ayant qu'une seule ambition: faire du bien autour d'elle. Pour cela, il leur faut un cœur d'Apôtre, et influencer leur milieu par une vie toute remplie de simplicité et de charité. Merci au Révérend Père Crevier.

Début d'incendie MALARTIC

La Brigade des Pompiers Volontaires a été appelée vers 10 heures jeudi matin, le 24, chez M.



NAISSANCE MALARTIC

BEAUPRE — Dimanche le 27 fut baptisé, Joseph-Gérard, né le 15, fils de M. et Mme Réal Beaupré (Marcelle Rioux). Parrain et marraine M. et Madame Ovil Duchesne, oncle et tante de l'enfant.



Un coin où manger:

Facilitez votre travail! Mangez dans la cuisine... devant un "jardin-miniature" où poussent de fines herbes. Mangez sur une table pliante qui disparaît contre le mur quand le repas est fini... Mais le plus important de tout, c'est de couvrir le plancher d'une magnifique carapette Congoleum "sceau-or". Elle est si facile à nettoyer (il suffit de quelques secondes avec une vadrouille mouillée)... et elle est si durable! Et ce n'est pas étonnant, car sa surface, faite de peinture durcie à la chaleur et d'émail cuit, est égale en épaisseur à 8 couches de la meilleure peinture à plancher appliquée à la main. Mais avant d'acheter une carapette Congoleum, vérifiez bien si elle porte le populaire "sceau-or" Congoleum. Car rappelez-vous que sans ce sceau, ce n'est pas du Congoleum! Vous serez étonnée de pouvoir obtenir à si bon marché un produit d'une qualité aussi exceptionnelle.

Le Congoleum "sceau-or" est un produit de Congoleum Canada Limited, Montréal.

Votre marchand peut être temporairement à court de Congoleum, car les stocks sont encore très limités. Cependant, appelez-le ou rappelez de temps en temps — il reçoit parfois des livraisons et il peut arriver qu'il puisse vous servir.



Elle Vous Fait Sentir Beaucoup Mieux



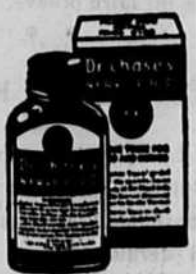
Le Tonique Contenant la Vitamine B1

Spécialement recommandée pour le mal de tête, l'insomnie, l'indigestion, l'irritabilité, l'anémie, la faiblesse du sang et l'épuisement du système nerveux.

60 pilules, 60 cts.

Format de famille, 180 pilules, \$1.50

Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs



Notes sociales MALARTIC

M. Henri Malo employé à l'office du fret de Malartic est parti pour Clova, Qué., où il occupera le même emploi. M. Ouellette de Dupuy l'a remplacé.

Mme Angus Grant accompagnée de sa mère est partie pour Québec la semaine dernière où elle passera une quinzaine.

M. et Madame John Featherstone et leur deux fils, John et Brodie, sont partis jeudi dernier pour Kirkland Lake où ils habiteront dorénavant.

L'abbé Théodore Halde du Rapide 7, (Cadillac) était l'invité de l'abbé J. A. Renaud au début de la semaine.

M. Bert Carpentier assistait à la danse de badminton qui eut lieu à Noranda en fin de semaine.

Mme Robert Gorman de l'avenue Fournière et ses trois plus jeunes enfants sont partis samedi, le 26, pour Ottawa où ils passeront quelques semaines. L'ainé de ses enfants Freddie reste avec son père à Malartic.

Jack Leckie de Halleybury était un invité au dîner hebdomadaire des Rotariens de Malartic.

Un groupe d'amis de Mre Fernand Côté se réunissaient pour une partie surprise à sa demeure, 690 rue Laval, dimanche soir le 27, à l'occasion de son 37e anniversaire de naissance.

Mme Bernard Molly est partie jeudi pour Winnipeg où elle passera quelques semaines en visite chez les siens.

Mme Alden Meyers et sa fille Caroline sont parties jeudi pour Edmonton où Mme Meyers visitera sa famille et dans le même voyage assistera au mariage d'une de ses sœurs.

La veille de son départ pour Vancouver l'échevin Hetherington se rendit à l'Hôtel de Ville pour être photographié une dernière fois avec les membres du conseil et les officiers municipaux.

M. Guy Lessard qui était à l'emploi de la mine East Malartic est parti samedi dernier pour Québec.

Point de vue de l'Union

M. R. A. Lachance, qui s'occupe de l'union des mineurs locaux, que nous avons rencontré, était tout en éloges à l'égard de la mine East Malartic, en marge de l'hécatombe survenue.

D'après les propres paroles de M. Lachance, la mine a tout fait pour rescaper les emmurés, et l'Union n'a aucune intention de critiquer les dirigeants de la mine. Toutefois, l'Union est prête à critiquer le manque de préparation en marge des appareils de sauvetage.

Bien qu'ils aient été dépourvus de l'équipement voulu, les gens de la East Malartic ont fait un beau travail et nous les en félicitons.

M. Lionel Roy est parti la semaine dernière pour visiter des parents à St-Ephrem de Beauce.

Le Dr. et Mme Frank Fontaine sont partis pour Montréal où ils passent quelques jours.

Mme Jerry Stewart qui était en visite à Kirkland Lake depuis une quinzaine est revenue à Malartic lundi, le 28, avec son mari qui était allé à sa rencontre.

M. René Mathieu, constable de la Sureté Provinciale, Mme Mathieu et leur fils André sont partis pour Sherbrooke la semaine dernière. M. Mathieu ayant été appelé au chevet de son père gravement malade.

M. Robert Langlois étudiant de l'Université de Montréal et fils du Dr C. H. Langlois, autrefois de Malartic, est arrivé en notre ville jeudi dernier pour y passer l'été. Durant son séjour ici il assistera un groupe d'ingénieurs dans l'une de nos mines locales dans le but de poursuivre ses études de génie minier.

Mme J. P. Millenbach et son fils Peter sont partis mardi pour Montréal et Toronto.

L'abbé R. Lalande de la Rivière Héva était à Malartic par affaires mardi.

Baptêmes MALARTIC

DAIGLE — Baptisé dimanche le 20 avril, J.-Léonard-Marcel, fils de M. et Mme Jean-Paul Daigle (Jeanne d'Arc Bourque), né le 16 avril. Parrain et marraine M. et Mme Léonard Caron, oncle et tante de l'enfant.

CHOQUETTE — Baptisé le 20 avril, J.-Alexandre-Henri, né le 15, fils de M. et Mme Lucien Choquette (Jeannette Bérubé). Parrain et marraine M. et Mme Alexandre Bérubé, grands parents de l'enfant.

FLEMING — Baptisé le 20 avril, Joseph-Kerry, né le 17, fils jumeau de M. et Mme Paul Fleming (Berthe Shaw). Parrain et marraine M. et Mme Thurlow Manes.

FLEMING — Baptisé le 20 avril, Joseph-Kane, né le 17, fils de M. et Mme Paul Fleming (Berthe Shaw). Parrain et marraine M. et Mme Chas Walsh.

ST-PIERRE — Baptisée le 17 avril, Marie-Colette-Juliette née le 14, fille de M. et Mme Philippe St-Pierre (Yvette Larouche). Parrain et marraine M. et Mme Germain Richard, oncle et tante de l'enfant.

BERGERON — Baptisé le 15 avril, Marie-Rose-Ange, née le même jour, fille de M. et Mme Conrad Bergeron (Aurore Vachon). Parrain et marraine M. et Mme Rosaire Lapierre, oncle et tante de l'enfant.

McDONALD — Dimanche le 27 avril fut baptisée Marie-Thérèse-Kathleen-Carole-Mary - Ann, née le 24, fille de M. et Mme Roland McDonald (Rolando Drapeau). Parrain Jean-Marc Drapeau, marraine Thérèse Drapeau, oncle et tante de l'enfant.

RAPPORT DU MAIRE . . . (Suite de la page 17)

sieur Morin est censé avoir avisé monsieur Savard par télégramme que tout était en parfait ordre.

Mardi le 15 avril, en compagnie de monsieur Miquelon, la délégation de Malartic a eu le plaisir de rencontrer l'Honorable Albini Paquet et en substance, celui-ci nous a avisé que le Gouvernement Provincial approuvait le projet de construction d'un hôpital d'environ 50 lits et que ce serait mis de l'avant dans le plus court délai possible; le Gouvernement Provincial souscrirait un montant égal au total des souscriptions de la ville, des mines locales et de la communauté religieuse. La ville devant souscrire \$80,000.00, les mines \$40,000.00, et la communauté religieuse \$80,000.00. Le gouvernement irait donc d'un octroi de \$200,000.00. L'Honorable Albini Paquet doit nous aviser des nouveaux développements vers le 10 mai.

CEREMONIE DE . . . (Suite de la page 20)

en sécurité chez vous.

En plus votre droit de citoyenneté comporte l'obligation de défendre votre pays d'adoption au besoin; de vivre pacifiquement avec vos compatriotes canadiens et dans la préservation de l'idéal des institutions canadiennes.

Il me fait plaisir de vous souhaiter, en cette occasion solennelle la plus chaleureuse bienvenue et je vous invite à partager avec nous cette vieille liberté d'un peuple libre vivant dans l'harmonie sous l'égide d'un gouvernement démocratique qui reconnaît les droits de tous les citoyens".

Oui, Pepsi-Cola vous donne plus pour votre argent! 8¢ et il vaut son prix! Voici pourquoi . . .

Oui, Pepsi-Cola coûte maintenant huit cents—et ce prix est votre meilleure garantie que vous obtenez un breuvage vraiment supérieur en QUANTITÉ et QUALITÉ.

Le prix que vous payez aujourd'hui pour un Pepsi démontre que malgré des frais de production considérablement accrus, nous n'avons pas voulu abaisser les standards de valeur, pureté et saveur de Pepsi-Cola.

Ce refus de notre part d'abaisser ces standards est motivé par notre conviction que le public canadien sait que la véritable économie consiste à acheter ce qu'il y a de mieux, tant en qualité qu'en quantité.



Depuis plus de 12 ans, les Canadiens reconnaissent la supériorité de Pepsi-Cola comme breuvage sain, pur et rafraîchissant. Durant cette période, ils ont apprécié l'incomparable saveur de Pepsi-Cola et en ont acheté 12 onces pour le prix de six.

Aujourd'hui, comme la ménagère canadienne, nous devons envisager le problème de la hausse des prix. Ce qui se produit dans sa cuisine, nous l'avons dans nos usines—mais multiplié plusieurs fois. Comparons, par exemple, le prix du sucre en 1939 avec celui que nous payons tous à l'heure actuelle!

En dépit de ces coûts élevés, nous continuons de vous offrir ce qu'il y a de mieux. Plutôt que d'abaisser nos standards de qualité et de quantité, nous vous demandons de payer huit cents pour un Pepsi qui reste toujours PLUS GROS et MEILLEUR.

Oui, Pepsi-Cola coûte maintenant huit cents. Mais il vous apporte encore le maximum de saveur et de pureté... il vous donne beaucoup plus pour votre argent!

8¢ pour 12 onces
= 2/3 l'once
7¢ pour 6 onces
= 1/6 l'once



"Pepsi-Cola" est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada Limited

À LE VOIR ON S'APERÇOIT

pourquoi le
TABAC À CIGARETTES
VOGUE
EST SI EN VOGUE

Haché fin et uniforme, il est d'une belle couleur que seul peut produire un mélange des meilleurs tabacs.

À LE ROULER
on reconnaît sa haute qualité, car il se roule facilement en une cigarette bien ronde et bien ferme.

AU DEBAT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES

(Suite de la semaine dernière)

M. Jos. Morin

M. Morin nous trouve trop éloigné des grands centres, soit quelque 400 milles, dans une région nouvelle, avec une clientèle restreinte, conséquemment, l'INDUSTRIALISATION serait peu praticable d'autant plus que les débouchés locaux sont rares, et que nous avons à faire face à la concurrence des grandes villes. Au point de vue géographique il trouve Val d'Or bien situé pour les mines et le bois seulement. Quand au transport, il soutient que les villes industrielles doivent être favorisées par des voies navigables tandis que nous n'avons qu'un piètre chemin de fer qui traîne en lenteur, ce qui n'est pas de nature à activer la prospérité.

Au point de vue électricité il maintient que nos taux sont trop élevés et qu'ils élèveront au prorata du développement minier.

Les salaires? Il nous faudra importer des manoeuvres spécialisés. Proposition onéreuse.

J.-R. Lévesque

M. Lévesque, lui est en faveur cent pour cent de l'INDUSTRIALISATION. Il s'objecte à ce qu'on aille chercher nos biscuits au Nouveau-Brunswick, nos portes et chassés dans le bout de Berthierville etc. Il préconise des manufactures de chemise, de chaussure, un entrepôt frigorifique, une tannerie, un établissement pour la congélation des fruits, une petite fonderie.

Relevant le discours prononcé récemment par M. Valmore Gratton, il insiste sur le fait que dans cinq ans, nous serons 500,000 dans le nord-ouest québécois et conclut: "Voyons à notre affaire et au plutôt."

Jacques Girardeau

M. Girardeau n'y trouve aucun avantage et pour les raisons suivantes: pas de pouvoir hydraulique, chemin de fret trop lent et pas de voie navigable. Il craint la fabrication en série et croit que nous avons déjà, à part les mines, deux industries qui suffisent: l'agriculture et la forêt. Ici, pas de marché.

J.-Léo Gagnon

M. Gagnon, lui favorise l'idée et trouve que nous sommes au stade pour augmenter la richesse de notre ville tout en favorisant l'augmentation de la population, et qu'en l'industrialisant, nous pourrions lui donner une garantie de travail et de subsistance. Il prône que les mineurs malades se trouveraient bien à leur aise de trouver un emploi raisonnable advenant qu'ils devraient quitter la mine. Il situe Val d'Or comme étant le moyen d'une grande roue dont les barreaux conduisent aux grands centres et donc à des débouchés pratiques. D'ailleurs, il avait emporté avec lui sa carte et nous donna une leçon de géographie pratique de la région. Il parla aussi de l'érection

d'un moulin à scie par la C.I.P. et d'autres avantages qui nous sont fournis.

Me Lucien Cliche

"J'aurais préféré discuter dans l'affirmative, de dire Me Cliche, mais j'ai dû me conformer, et, comme avocat, je défendrais la cause comme si c'était un client."

Géographiquement, Me Cliche trouve Val d'Or mal situé pour l'INDUSTRIALISATION. On doit édifier un moulin à pulpe et c'est à Senneterre, à 50 milles au nord qu'on le bâtira, justement à cause de sa rivière. Il craint la concurrence pour nos produits manufacturés.

D'autres part, il avance que nous manquons de matière première; que nous aurons à faire face à une concurrence effrénée du sud; que les taux de fret sont trop élevés et conclut en disant que notre devoir est d'aider notre industrie première, nos mines.

Me J.-Ls Baillargeon

Me Baillargeon déplore l'attitude pessimiste de ses adversaires et prône l'établissement d'industries de façon raisonnée pour Val d'Or. Tout comme M. Valmore Gratton, il préconise une augmentation gigantesque de la population, et fait la distinction de l'INDUSTRIALISATION, englobant le territoire s'étendant jusqu'à Ville-Marie et Amos. La petite industrie, d'après lui, trouvera un débouché local facile. Il fait un rapprochement avec Chicoutimi et Shawinigan Falls et avance que nous avons les matériaux bruts: bois, minéral. Il fait mention du barrage du lac Dozols, au coût de six millions de dollars et la répercussion pour Val d'Or, tout comme les avantages que cette construction apportera.

M. H.-A. Soucy

Le dernier orateur à se faire entendre fut M. H.-A. Soucy, secrétaire-trésorier de la ville, qui était venu "pinch-hitter" pour un autre orateur. La position de M. Soucy était plutôt délicate, à cause de son emploi, mais le tout fut pris en bonne part.

Avec l'humour qui le caractérise, M. Soucy, qui n'avait aucun texte en main, et sans préparation antérieure, releva point par point les arguments de ses adversaires et s'en tira si bien qu'il fit pencher la balance en faveur de la négative.

Le juge Gobeil

M. le juge Gobeil en prenant la parole au nom des jurés, félicita M. Henri Lagaré, pour son heureuse initiative. Il se dit enchanté d'avoir connu Val d'Or et son esprit de civisme et d'initiative et tout en faisant son mea culpa de ne l'avoir connu plus tôt, il dit: "Je fais mon salut à Val d'Or". Parlant de Me Taschereau qui lui parlait de ci, de ça, de ses initiatives, il dit: "Il est com-

Le benjamin de nos médecins le Dr J.-N. Lessard

Le Dr Jean-Noël Lessard est heureux d'informer la population de Val d'Or et des environs qu'il a ouvert son nouveau bureau dans le local autrefois occupé par le Dr Jean Matton.

Le Dr Lessard est le fils de M. et Madame Joseph Lessard, autrefois de St-Charles de Bellechasse, et maintenant de Val d'Or.

Il fit ses études classiques au Collège de Lévis, études qu'il termina en 1942 avec le titre de Bachelier ès-arts. Il commença alors ses études médicales à l'université et aux hôpitaux de Québec, il fit des stages de pratique à l'Hôpital de la Miséricorde et l'hôpital Laval.

Il gradua en juin 1946 avec le titre de Docteur en Médecine. C'est alors qu'il décida d'aller faire un stage de perfectionnement et d'étude aux Etats-Unis. Il passa six mois à Boston au Quincy Hospital et suivit les cliniques du Lakey Clinics, de Boston. Il y compléta ses études en chirurgie, obstétrique, anesthésie et otorhino-laryngologie.

A son retour il décida d'ouvrir ses bureaux à Val d'Or où il s'occupera de médecine générale et chirurgie, de même que les maladies des oreilles, du nez et de la gorge.

Le Dr J.-N. Lessard connaît bien

* * *

Les quilles à Val d'Or

Kid Joseph a gagné contre Heppell, mercredi dernier, dans les finales pour hommes dans la lutte du championnat de quilles disputée à la salle Yamchuck.

Voici les résultats:

Kid Joseph: 940, 1041, 1085, 1025, 1010. Total: 5,101.
Heppell: 961, 949, 1018, 884, 861. Total: 4,673.

Classement:

Kid Joseph	50 pts
Paul Landry	32 "
Northern Drug Sundries	31 "
Heppell	28 "
Mocambo	24 "
Four Seasons	23 "
Sid Weinberg	22 "
Chateau Inn	14 "

me une jolie femme avec de beaux yeux, il aime à se le faire dire." "J'avoue mon ignorance crasse, dit-il, je m'étais figuré et Val d'Or en particulier comme un endroit où les gens se promenaient avec de grosses bottes crottées de boue, vivant dans des maisons de bois rond. Je ne comprends pas comment il se fait que dans le Québec, où on aime pourtant à lire, on ne soit pas plus renseigné sur notre propre province, c'est incompréhensible que, dans un siècle comme le nôtre, nous soyons aussi ignorants des belles choses de notre province et je ne m'explique pas l'ignorance dans laquelle nous croupons.

Cérémonie de naturalisation

Sous la présidence du juge Jules Gobeil, nouvellement arrivé dans notre région, mais fort apprécié, tant par son jugement que par ses facultés oratoires, nous avons eu en fin de semaine, notre premier cas de naturalisation. Il s'agissait d'un M. Mike Yowney, qui voulait devenir citoyen canadien.

Selon la formule traditionnelle, le juge lui fit renoncer à son ancienne allégeance pour ensuite prêter allégeance à notre pays. On lui remit le certificat et ensuite on lui lut la lettre du colonel Colin Gibson.

Message du ministre:

"Je profite de l'occasion pour vous féliciter personnellement pour votre demande de naturalisation canadienne. Ce certificat de citoyenneté canadienne vous octroie les droits et privilèges dont bénéficient tous les citoyens can-

la région pour y avoir vécu et travaillé durant quelques années pendant ses vacances.

Il occupera désormais ses bureaux au no 754, 3ième avenue, à Val d'Or, où il servira avec dévouement sa clientèle de Val d'Or et des environs.

nadiens. D'après ces droits et privilèges, vous pouvez jouir des libertés de parole, religion, de pensée et d'action, ainsi que le droit de voter d'après votre conscience et le droit de voter selon votre choix, et en plus le droit d'être (Suite à la page 19)

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE BOURLAMAQUE

AVIS PUBLIC

REGLEMENT No. 33

AVIS PUBLIC vous est par le présent donné que le Règlement No. 33 (Règlement des Liqueurs Alcooliques) a été adopté à une assemblée générale du Conseil de Ville, tenue le 9 avril 1947.

Le règlement No. 33 amende le Règlement No. 29 en augmentant le nombre de permis pour vente de liqueurs alcooliques dans un hôtel, de un permis à deux permis.

Ce règlement est maintenant déposé au bureau du Secrétaire-Trésorier pour l'information de toute personne intéressée.

Il y aura votation au scrutin secret à l'Hôtel-de-Ville de Bourlamaque le 20 mai 1947, à dix heures du matin aux fins de l'approbation ou de la désapprobation du dit règlement par les électeurs municipaux de la Ville de Bourlamaque.

Donné à l'Hôtel-de-Ville, Bourlamaque, Que., ce 22 avril 1947.

Normand R. Meunier,
Secrétaire-Trésorier.

NORTHERN DRUG SUNDRIES

(en face du bureau de poste)

VAL D'OR



Un rose ultra-riche «chaussé de teintes bleutées imitant le scintillement des diamants. Jamais couleur ne fut aussi éloquentement féminine. Miroitante sur vos ongles, veloutée sur vos lèvres.

Bel Ensemble "Spring Fever" —
Laque, Twincote, Bâton à Lèvres,
\$2.15.

Ensemble jumelé—Laque et
Twincote, \$1.00.
Laque, 75¢.
Bâton à Lèvres, \$1.25.



AU GARAGE

Dionne Motor Sales

500 CENTRALE - TEL. 464 - VAL D'OR

- ✓ 1 — réparations de tous genres
- ✓ 2 — ouvrage exécuté promptement
- ✓ 3 — bon service et satisfaction
- ✓ 4 — bas prix
- ✓ 5 — pièces et accessoires
- ✓ 6 — pneus et accumulateurs
- ✓ 7 — essence, huile, graissage
- ✓ 8 — garage à l'épreuve du feu
- ✓ 9 — à votre service de 7.30 a.m. à 10 p.m.
- ✓ 10 — termes faciles sur demande